

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

122^e année

22 décembre
1990

No 51

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

122^e année
22 décembre 1990
No 51

Sommaire

Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels, Loi sur l'
Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Assurance-récolte, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Office des professions du Québec
Renseignements sur les compagnies, Loi concernant les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats professionnels, Loi sur les
Ventes par shérif
Ventes pour taxes, avis de publication

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME — LOI SUR L'

CANTON D'HALIFAX-NORD (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5663
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AMBROISE-DE-KILDARE (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5663
MUNICIPALITÉ DE SAINT-DAVID (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5663
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-FLAVIE (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme</i>)	5633
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-GERMAINE-DU-LAC-ETCHEMIN (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5633
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DE-WATFORD (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5633
MUNICIPALITÉ DE SAINT-MICHEL-D'YAMASKA (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5633
MUNICIPALITÉ DE SAINT-PIERRE (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5663
PAROISSE DE SAINT-CYPRIEN (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5663
VILLAGE DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme</i>)	5664
VILLE DE CAP-DE-LA-MADELEINE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier ses règlements d'urbanisme</i>)	5664
VILLE DE LOUISEVILLE (<i>Prolongation de délai pour permettre de modifier ses règlements d'urbanisme</i>)	5664

AVIS DIVERS

COMMISSION SCOLAIRE DEUX-MONTAGNES (<i>Rachat d'obligations</i>)	5664
CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE BAIE-COMEAU (<i>L.P.</i>)	5664
CONGRÉGATION SÉPHARADE DE CHOMEDEY (<i>L.P.</i>)	5664
SUCCESSION GILLES BOILEAU (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5665
SUCCESSION NATHALIE DUMAS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5665
SUCCESSION NORMAN S. DAVIE (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5665
SUCCESSION RAYMOND LANGLOIS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5665
SUCCESSION SYLVAIN GIASSON (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	5665
VILLAGE DE YAMASKA-EST (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	5665

CAISSES D'ÉPARGNE ET DE CRÉDIT — LOI SUR LES

CAISSE POPULAIRE DE BERTHIERVILLE (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	5666
CAISSE POPULAIRE DE GRANBY (<i>Modification de territoire</i>)	5666
CAISSE POPULAIRE D'ENTRELACS (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	5666
CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE WEMINDJI (<i>Constitution</i>)	5666
CAISSE POPULAIRE DE ST-ALEXIS DE MONTCALM (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	5666
CAISSE POPULAIRE ST-BENOIT DE GRANBY (<i>Modification de territoire</i>)	5666
LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE COWANSVILLE (<i>Modification de territoire</i>)	5667
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-HENRI (<i>Modification au siège social</i>)	5666
LA CAISSE POPULAIRE DE ST MICHEL DES SAINTS (<i>Changement de dénomination sociale</i>)	5666
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-RAPHAEL D'ASTON (<i>Modification de territoire</i>)	5666
WEMINDJI CAISSE POPULAIRE DESJARDINS (<i>Constitution</i>)	5667

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL — LOI SUR LE

ACCORDÉS

Bruno Kouan Tsan Leong	5667
Cambyse Meehan	5667
David Robert Graham	5667
David Thanh Vong Vo	5667
Denis Nabil Toutounji	5667
Elvire Cisca	5667
Eric Ghislain Martin Boissonneault	5667
Esther Marie-Josée D'Amour	5668
Fay Lu	5668
Giambattista Alfano	5668
Jacques Noël Minville	5668
Jana Melissa Rosenfeldt	5668
Joseph Armand Ernest Normand Cyr	5668
Joseph Georges Martin Derek Gilbert	5668
Joseph Gilles Hubert	5668
Joseph Hercule René Bordeleau	5668
Joseph Joachim Daniel Forbes	5668
Joseph Léopold Marco Barsalou	5668
Joseph Michel Guy Ronald Dany Leclerc	5668
Joseph Nelson Michael Gauthier	5669
June Thi Hoang Dung Tang	5669
Marie Agnès Marguerite Lyette Pépin	5669
Marie Andrée Carole Choinière	5669
Marie Annette Lise Samuelle Lalonde	5669
Marie Antoinette Renée Rouleau	5669
Marie Claire Nathalie Laroche	5669
Marie Denise Caroline Dussault	5669
Marie Eve Pascalie Tanguay	5669
Marie Jacqueline Gaétane Nancy Bélanger	5669
Marie Jeanne Louise Don Carlos	5669
Marie Jeannine Clermont	5669

Marie Johanne Gallant	5670
Marie Line Francine Colangelo	5670
Marie Lise Eliane Bédard	5670
Marie Lise Katrine Rouleau	5670
Marie Lucienne Micheline Brigitte Allaire	5670
Marie Lynda Després	5670
Marie Madeleine Colette Cécile Toupin	5670
Marie Marguerite Doris Josée Godin	5670
Marie Renée Pauline Audy	5670
Marie Rita Isabelle Bergeron	5670
Marie Samantha Francine Bernier	5670
Marie Suzie Videira	5670
Richard Ashley Monahan	5671
Thérèse Hébert	5671
Vilaysone Aipheng	5671

DEMANDES

Caroline Goulet	5671
Chou Mouy Phang	5671
Denis Wood	5671
Denise Bouchard	5671
Eric Ball dit Eric Degray	5671
Ginette Armande Florence Cauvier	5671
Hildegund Reitmann	5671
Huguette St-Laurent	5671
Joseph Claude Richard Gougeon	5672
Joseph Hypolite Réal Pilote	5672
Liduína Maria Pereira Goulart	5672
Lynn Grant	5672
Manon Crisafi	5672
Marie Alice	5672
Marie Blanche Gabrielle Rozon	5672
Marie Clairemonde Lucille Rodrigue	5672
Marie Eva Bernadette Croteau	5672
Marie Ghislaine Lynca Fortin	5672
Marie Jeanne d'Arc Lise Nicole Latulippe	5672
Miu Ling Lee	5673
Nancy Rochette alias Morin	5673
Réome Courtois	5673
Richard Vinet	5673
Roland Héroux	5673
Serge De Repentigny dit Serge Leseize	5673
Soth Kuy	5673
Zadock Starosta	5673

COMPAGNIES (PARTIE IA) — LOI SUR LES

DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONSTITUTION	5674
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE CONTINUATION	5691
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE FUSION	5691
DÉLIVRANCE D'UN CERTIFICAT DE MODIFICATION	5693

COMPAGNIES (PARTIE III) — LOI SUR LES

LETTRES PATENTES	5700
LETTRES PATENTES SUPPLÉMENTAIRES	5703
COMMUNAUTÉ NAZARETH INC. (Erratum)	5733

COMPAGNIES (DIVERS) — LOI SUR LES

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 21)

5704

DISSOLUTION (Article 28)

5705

DISSOLUTION — DEMANDES DE

2154-0802 QUÉBEC INC.	5706
2160-0952 QUÉBEC INC.	5706
2313-8431 QUÉBEC INC.	5706
2322-5733 QUÉBEC INC.	5706
2332-5608 QUÉBEC INC.	5707
2427-1330 QUÉBEC INC.	5707
2427-1348 QUÉBEC INC.	5707
2427-9903 QUÉBEC INC.	5707
2526-4011 QUÉBEC INC.	5707
2527-7872 QUÉBEC INC.	5707
2537-3499 QUÉBEC INC.	5707
2645-9396 QUÉBEC INC.	5707
2645-9404 QUÉBEC INC.	5707
2645-9412 QUÉBEC INC.	5707
81 ^e CONGRÈS A.C.C.P. 1989 INC.	5707
ACCOMODATION LI-RAY INC	5707
ASSOCIATION PÉTROLIÈRE DU QUÉBEC	5707
BAR SALON ARGENTEUIL LTÉE	5708
BAZAR DE BELLECHASSE INC.	5708
BOULANGERIE RANIA INC.	5708
BOULANGERIE TOP INC.	5708
CHOCOLATIER ZUCCATTI INC.	5708
CLUB SPORTIF D'ARGENTEUIL INC.	5708
COMITÉ CULTUREL DE L'ASCENSION	5708
CONSTRUCTION JADE INC.	5708
CONSTRUCTIONS GIUSEPPE RUBERTUCCI LTÉE	5708
DÉPANNEUR BROUSSEAU-FISET INC.	5708
DISTRIBUTION L.P. FORTIER INC.	5708
DISTRIBUTION PIERRE VÉZINA INC.	5708
DOMAINE VAL-MARGUERITE INC.	5708
DRUMMOND & SHERBROOKE CORPORATION	5709
GARAGE A. BROUILLETTE INC.	5709
GÉRARD PELLETIER INC.	5709
GESTION LÉON PELLERIN INC.	5709
GESTION SERGE CARON INC.	5709
GESTION VAN HERCK INC.	5709
G. VINET INC.	5709
JOANNE BRODEUR INC.	5709
LABORATOIRE DENTAIRE L. & D. INC.	5709
LA CORPORATION DES JEUNES FORESTIERS DE PORTNEUF INC.	5709
L'AUBERGE DE NOS AÎNÉS «MONTÉRÉGIE»	5709
L. & D. DENTAL LABORATORY INC.	5709
LES ABATTOIRS R. ROY INC.	5709
LES ENTREPÔTS DUPONT ET LANCTÔT INC.	5710
LES ENTREPRISES B. ST-PIERRE INC	5710
LES ENTREPRISES MARIO CAISSY & ASSOCIÉS INC.	5710
LES ENTREPRISES PIERRE BEAULNE INC.	5710
LES ÉPICERIES ARCAND ET COLLIN INC.	5710
LES GESTIONS RICHARD STE-MARIE INC.	5710
LES HABITATIONS BELLEVILLE INC.	5710
LES IMMEUBLES B.L.M. INC.	5710
LES IMMEUBLES DENAN LTÉE	5710
LES JARDINS ARCAND ET COLLIN INC.	5710

LES PLACEMENTS RICHARD DUFOUR INC.	5710	PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN	
LES PRODUCTIONS SYNOPTIKA INC.	5710	COMMANDITE	5714
LES SERVICES ARCADÉ ET COLLIN INC.	5710	PLACEMENTS ÉQUINS MONTEBELLO D,	
LES VIANDES ARCADÉ ET COLLIN INC.	5711	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	5714
LITHO-CHOI INC.	5711	ROYALMOUNT PARTNERSHIP AND COMPANY,	
LOCATION EMPRESS INC.	5711	LIMITED	5714
LOCATION RENTWAY INC.	5711	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES LIEUX DU	
LUSTRA CORPORATION OF CANADA LTD.	5711	CULTE II	5714
MARCEL LECOURT INC.	5711	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROYALMOUNT	5714
MARCHÉ BEAUJOUR INC.	5711	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT DE FOLIE	5714
MATHIEU & NADEAU INC.	5711		
NORMAND BOURQUE INC.	5711	DISSOLUTION	
OMER BOURRET & CIE LIMITÉE	5711	CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO.	
PROULX & FILLES INC.	5711	9 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	5715
PULSATION DESIGN INC.	5711	INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT	
SALON DE COIFFURE PLACE ST-LUC INC.	5711	CANADIEN NO. 9, SOCIÉTÉ EN	
SERVICE ALIMENTAIRE DE QUÉBEC INC.	5712	COMMANDITE	5715
SPORT 18 INC.	5712		
STUDIO LIETTE INC.	5712	FORMATION	
TABAGIE HORIZON INC.	5712	LA COMPAGNIE VALEURS MOBILIÈRES	
YVON BRICAULT INC.	5712	TRANSATLANTIQUE, SOCIÉTÉ EN	
		COMMANDITE	5715
COMPAGNIES ÉTRANGÈRES — LOI SUR LES		LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 465 BOUL.	
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	5712	IBERVILLE À REPENTIGNY	5715
PERMIS DE FAIRE AFFAIRES	5712	REMDAL AND COMPANY, LIMITED	
COOPÉRATIVES — LOI SUR LES		PARTNERSHIP	5715
CHEVREVENT, COOP DE TRAVAIL DE		REMDAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	5715
PRODUITS LAITIERS (<i>Constitution</i>)	5713	TRANSATLANTIC SECURITIES COMPANY,	
COOP DE CONSOMMATION DES EMPLOYÉ(E)S		LIMITED PARTNERSHIP	5715
DE BELL CANADA (<i>Modification</i>)	5713	REMPLACEMENT D'UN COMMANDITÉ	
COOP DE TRAVAIL SOLIDARITÉ OUVRIÈRE		PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN	
DE L'ESTRIE (<i>Constitution</i>)	5713	COMMANDITE	5716
COOP ÉTUDIANTE SAMUEL DE CHAMPLAIN		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES LIEUX DU	
(<i>Constitution</i>)	5713	CULTE II	5716
COOPÉRATIVE DE CONFECTION		SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT DE FOLIE	5716
L'ESCARBOUCLE (<i>Constitution</i>)	5713		
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DE		INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS	
SERVICE GÉNÉRAL D'AUTO COTE		FINANCIÈRES	
(<i>Constitution</i>)	5713	ASSURANCES — LOI SUR LES	
COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS EN		LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE	
SECRÉTARIAT ET TENUE DE LIVRES TLS-		D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC. (<i>Modification</i>	
PRO (<i>Constitution</i>)	5713	<i>de permis</i>)	5716
COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL		PRUDENTIAL OF AMERICA LIFE INSURANCE	
DE HAM-NORD (<i>Constitution</i>)	5713	COMPANY (CANADA) (<i>Délivrance de permis</i>)	5716
COOPÉRATIVE D'INTERVENTION EN SANTÉ		MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
INDIVIDUELLE ET SOCIALE ISIS (<i>Dissolution</i>)	5713	ÉNERGIE ET RESSOURCES	
DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET		FORÊTS	
SOCIÉTÉS — LOI SUR LES		CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET	
CHANGEMENT DE LA RAISON SOCIALE		D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (<i>Avis de</i>	
(<i>Article 1879 du Code civil</i>)		<i>dépôt</i>)	5716
GREY-BROOKE PROPERTIES AND COMPANY,		RENSEIGNEMENTS SUR LES COMPAGNIES —	
LIMITED	5714	LOI CONCERNANT LES	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES		REPRISE D'EXISTENCE (AVIS DE)	5719
GREY-BROOKE	5714		
CHANGEMENT DE LEUR ÉTABLISSEMENT		SYNDICATS COOPÉRATIFS — LOI SUR LES	
PRINCIPAL		L'IMMEUBLE COOPÉRATIF DU QUÉBEC	
MONTEBELLO EQUINE INVESTMENTS D AND		(<i>Liquidation</i>)	5719
COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	5714		

**SYNDICATS PROFESSIONNELS —
LOI SUR LES**

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AUTEURS
DRAMATIQUES (A.Q.A.D.) (*Formation*) 5719

**TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DU
GOUVERNEMENT**

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES CRÉANCES DE
LA COURONNE (*Période du 1^{er} janvier au 31
mars 1991*)/EDH//04H/ 5719

VENTES PAR SHÉRIF

ABITIBI

LES ENTREPRISES CHARTRÉ LTÉE c.
BIQUATIBI INC. 5720

BEDFORD

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c.
LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DAVE
STUART 5722

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ROXTON-
FALLS c. GAUTHIER *ET AL.* 5721

KAMOURASKA

CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN DE DIEU c.
BOUCHER 5723

LONGUEUIL

BANQUE NATIONALE DU CANADA c.
DEBAERE *ET AL.* 5723

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-
MAXIME c. GESTION JALORO INC. 5724

MINGAN

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. ANDRÉ
JACQUART LTÉE. 5726

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. APPARTEMENT
IGLOO INC. 5724

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. CENTRE
D'ACHAT MARC JACOB LTÉE 5724

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. ENTREPRISES
LUCIEN JACQUART INC. 5725

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. PLACE LE
RELAIS SCHEFFERVILLE INC. 5725

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. RICHARD 5726

VILLE DE SCHEFFERVILLE c. SOCIÉTÉ
IMMOBILIÈRE SCHEFFERVILLE INC. 5726

ROUYN-NORANDA

R.H. JOUBERG LTÉE c. G.C. FRANCFORT INC. 5727

SAINT-FRANÇOIS

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE
COMMERCE c. BRIEN 5727

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT c.
INDUSTRIES TECHNO-PRO DE L'ESTRIE
(1988) INC. *ET AL.* 5728

BANQUE NATIONALE DU CANADA c.
BELTRANO *ET AL.* 5728

LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST c.
GINGRAS 5730

OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC c.
GOULDREAU 5730

PATRICK c. SINGLETON 5729

TERREBONNE

CHARPENTEC INC. c. 2547-3075 QUÉBEC INC. 5732

Aménagement et l'urbanisme — Loi sur l'

Canton d'Halifax-Nord

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 17 mars 1991, le délai prescrit à la municipalité du canton d'Halifax-Nord pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de L'Érable.

Québec, le 4 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 10 juin 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Ambroise-de-Kildare pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Saint-David

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 mars 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-David pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu.

Québec, le 28 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Sainte-Flavie

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 11 mars 1991, le délai pour permettre à la municipalité de Sainte-Flavie d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Mitis.

Québec, le 5 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 28 février 1991, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Germaine-du-Lac-Étchemin pour adopter à l'égard de son territoire un plan

d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Etchemins.

Québec, le 5 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Sainte-Rose-de-Watford

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 28 février 1991, le délai prescrit à la municipalité de Sainte-Rose-de-Watford pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Etchemins.

Québec, le 5 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Saint-Michel-d'Yamaska

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 21 décembre 1990, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Michel d'Yamaska pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Bas-Richelieu.

Québec, le 28 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Municipalité de Saint-Pierre

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 10 juin 1991, le délai prescrit à la municipalité de Saint-Pierre pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Joliette.

Québec, le 29 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Pairie de Saint-Cyprien

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 28 février 1991, le délai prescrit à la municipalité de la paroisse de Saint-Cyprien pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Etchemins.

Québec, le 5 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDOC

2150

Village de Saint-Denis-sur-Richelieu

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 13 avril 1991, le délai prescrit à la municipalité du village de Saint-Denis-sur-Richelieu pour adopter à l'égard de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu.

Québec, le 5 décembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2150

Ville de Cap-de-la-Madeleine

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 30 juin 1991, le délai pour permettre à la ville de Cap-de-la-Madeleine de modifier ses règlements d'urbanisme pour les rendre conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Francheville.

Québec, le 29 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2150

Ville de Louiseville

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 15 mars 1991, le délai pour permettre à la ville de Louiseville de modifier ses règlements d'urbanisme pour les rendre conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté de Maskinongé.

Québec, le 29 novembre 1990

Le sous-ministre adjoint,
NORMAND BOLDDUC

2150

Avis divers**CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE BAIE-COMEAU**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 15), il a accordé des lettres patentes, en date du 1990 11 06, constituant en corporation, régie par la Loi sur les corporations religieuses, les membres actuels de « CONGRÉGATION DES TÉMOINS DE JÉHOVAH DE BAIE-COMEAU » déjà constituée en corporation le 1988 08 05 en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies.

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limitée à 1 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 582, rue Léger, Baie-Comeau, district judiciaire de Hauterive.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2621-2365

70336

CONGRÉGATION SÉPHARADE DE CHOMEDEY

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les corporations religieuses (L.R.Q., c. C-71, a. 2), il a accordé des lettres patentes, en date du 1990 10 30, constituant en corporation les requérants suivants: M. Armand Corcos, entrepreneur en confection, 1387, rue Fraser, Chomedey; M. Menahem Bendayan, analyste aéronautique, 1336, rue Éthier, Chomedey; M. Léon Levy, comptable agréé, 1052, 100^e Avenue, Chomedey et M. Jacques Levy, vendeur, 842, Dorset, Chomedey, sous la dénomination sociale « CONGRÉGATION SÉPHARADE DE CHOMEDEY ».

Le montant auquel sont limités les biens immobiliers que peut acquérir et posséder la corporation est limité à 5 000 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est situé au 1052, 100^e Avenue, Chomedey, district judiciaire de Laval.

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2752-8652

70435

**La Commission scolaire Deux-Montagnes
Pour et au nom de****La Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes**

Prenez avis que, conformément aux procédures adoptées, la Commission scolaire Deux-Montagnes rachètera, le 1^{er} février 1991, un montant de 196 000 \$ d'obligations à même les obligations émises par la Commission scolaire régionale Blainville-Deux-Montagnes échéant le 1^{er} février 1994 de son émission d'obligations de 2 620 000 \$ datée du 1^{er} février 1974 et portant un taux d'intérêt de 8½ ou 8¾ %, selon le cas, l'an payable semi-annuellement les 1^{er} août et 1^{er} février de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000 \$:

M992, M993, M995, M1001, M1004, M1005, M1007, M1009, M1010, M1012, M1030, M1040, M1042, M1046, M1097, M1099, M1102, M1110, M1122, M1128, M1130, M1131, M1143, M1144, M1145, M1146, M1156, M1164, M1165, M1166, M1167, M1170, M1187, M1188, M1206, M1207, M1208, M1214, M1227, M1228, M1229, M1244, M1245, M1246, M1264, M1265, M1286, M1307, M1308, M1314, M1342, M1343, M1347, M1359, M1377, M1394, M1439, M1440, M1445, M1450, M1474, M1477, M1485, M1486, M1490, M1491, M1494, M1495, M1504, M1505, M1508, M1517, M1518, M1520, M1528, M1529.

Dénominations de 5 000 \$:

V 36, V 37, V 44, V 45.

Dénominations de 25 000 \$:

A 19, A 23, A 24, A 28.

Les obligations cesseront de porter intérêt à compter du 1^{er} février 1991 et devront être présentées pour remboursement.

Saint-Joseph-du-Lac, le 5 décembre 1990

Le secrétaire général,
DONALD TALBOT

70416

Succession Gilles Boileau

Avis est, par les présentes, donné que Diane Laflamme, en sa qualité de tutrice à son enfant mineur Émilie Boileau, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, la succession de son père, Gilles Boileau, décédé le neuf (9) mars mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), en son vivant demeurant à Notre-Dame de la Salette, province de Québec, le tout conformément à un jugement de la Cour supérieure, district de Hull, en date du seize (16) mai mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), sous le numéro 550-14-000138-904 des dossiers de ladite Cour et dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Papineau sous le numéro 218363.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Serge Charbonneau, notaire, le vingt-trois (23) novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990) et peut être consulté à son bureau situé au 107, rue Joseph à Buckingham, province de Québec.

Buckingham, le 5 décembre 1990

Le procureur,
SERGE CHARBONNEAU, notaire

70401

Succession Nathalie Dumas

Prenez avis que monsieur Robert Breton, domicilié au 1151, route 275 à Saint-Côme, Linière, comté de Beauce, agissant en sa qualité de tuteur de Byanka Dumas-Breton, domiciliée au même endroit, dûment nommé à cette fonction en vertu d'un jugement rendu par la Cour supérieure du district de Beauce le 9 janvier 1990, dossier numéro 350-14-000001-909, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, pour et au nom de ladite Byanka Dumas-Breton, la succession de feu Nathalie Dumas, décédée le 1^{er} décembre 1989, aux termes d'un acte reçu devant Alain Veilleux, notaire, 1339, rue Principale à Saint-Côme, Linière, comté de Beauce, le 24 mai 1990 et enregistré au bureau d'enregistrement de Beauce le 6 juillet 1990 sous le numéro 405992.

Après deux mois du présent avis, ledit Robert Breton paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Saint-Côme, Linière, le 7 décembre 1990

Le procureur,
ALAIN VEILLEUX, notaire

70454

Succession Norman S. Davie

Avis est, par les présentes, donné que La Compagnie Trust Royale, ayant son siège social à Montréal, agissant en sa qualité de curatrice pour administrer les biens de Mollie F. Davie, héritière de son frère Norman S. Davie, décédé le dix-huit décembre mil neuf cent quatre-vingt-neuf (1989), a accepté la succession dudit frère de Mollie F. Davie, sous bénéfice d'inventaire, par acte reçu à Montréal le vingt novembre mil neuf cent quatre-vingt-dix (1990), devant Danielle M. St-Aubin, notaire à Montréal (adresse: 1010, de La Gauchetière Ouest, bureau 1950, place du Canada, Montréal, QC, H3B 2N2). Cet acte a été

enregistré au bureau d'enregistrement pour la division de Montcalm sous le numéro 261498.

Montréal, le 3 décembre 1990

70399

Le procureur,
DANIELLE M. ST-AUBIN, notaire

Succession Raymond Langlois

Avis est, par les présentes, donné que Dame Otellia Boulay, demeurant au 18, Saint-Laurent à Saint-Anaclet, agissant en sa qualité de tutrice à Ghislaine, Julie et Rémi Langlois, héritiers de leur père, RAYMOND LANGLOIS, en son vivant de Saint-Anaclet, décédé le 11 juin 1990, a accepté la succession dudit Raymond Langlois, sous bénéfice d'inventaire, tel qu'elle a été autorisée suivant jugement rendu par la Cour supérieure du district de Rimouski, le 26 novembre 1990, dossier numéro 100-14-000148-90-7.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Sylviane Carrier, notaire, 1555, boulevard Jacques-Cartier, Mont-Joli, le 6 décembre 1990, sous le numéro 5 014 de ses minutes, et peut être consulté à son étude à l'adresse ci-dessus.

Après deux mois du présent avis, les bénéficiaires paieront les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Mont-Joli, le 6 décembre 1990

70405

Le procureur,
SYLVIANE CARRIER, notaire

Succession Sylvain Giasson

Veillez prendre avis que dame Cathy Bolduc, ménagère, domiciliée au 205, 7^e Rue, Montmagny, QC, G5V 3H7, en sa qualité de tutrice à Vicky et Kimy Giasson, nommée à cette charge par actes de tutelle homologués en Cour supérieure, district de Montmagny, les 22 septembre 1989 et 15 novembre 1990, dossier numéro 300-14-000056-890, a accepté sous bénéfice d'inventaire pour ses enfants mineurs, la succession de Sylvain Giasson, par acte reçu à Montmagny, le 23 novembre 1990, devant Marc Boulanger, notaire, exerçant au 25, boulevard Taché Ouest, bureau 102, Montmagny, copie enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Montmagny, le 26 novembre 1990, sous le numéro 138103.

Montmagny, le 3 décembre 1990

70400

Le procureur,
MARC BOULANGER, notaire

Village de Yamaska-Est

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 5 novembre 1990, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 101-90 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis.

Yamaska-Est, le 3 décembre 1990

70460

La secrétaire-trésorière,
DIANE DESMARAIS

Caisses d'épargne et de crédit — Loi sur les

Caisse Populaire de Berthierville

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la « Caisse Populaire de Berthierville », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de Berthierville ». Cette modification sera effective le 1^{er} janvier 1991.

Québec, le 10 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70458

Caisse Populaire d'Entrelacs

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la « Caisse Populaire d'Entrelacs », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins d'Entrelacs ». Cette modification sera effective le 1^{er} janvier 1991.

Québec, le 10 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70455

Caisse populaire de Granby

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) il a délivré à la « Caisse populaire de Granby » un certificat de modification des statuts, daté du 26 novembre 1990, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites des paroisses de Notre-Dame et de Sainte-Famille, Granby » pour devenir « la circonscription électorale d'Iberville, la circonscription électorale de Brome-Missisquoi et la circonscription électorale de Shefford ».

Québec, le 26 novembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70420

La Caisse Populaire de St-Raphaël d'Aston

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Raphaël d'Aston » un certificat de modification des statuts, daté du 26 novembre 1990, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la paroisse Saint-Raphaël d'Aston » pour devenir:

- « Municipalité du village d'Aston-Jonction
- Municipalité de la paroisse de Saint-Raphaël-Partie-Sud
- Municipalité de Sainte-Eulalie
- Municipalité de la paroisse de Saint-Wenceslas

Municipalité de la paroisse de Sainte-Anne-du-Sault
Municipalité du village de Daveluyville ».

Québec, le 26 novembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70421

Caisse Populaire de ST-ALEXIS DE MONTCALM

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à la « Caisse Populaire de ST-ALEXIS DE MONTCALM », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomination sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de St-Alexis-de-Montcalm ». Cette modification sera effective le 1^{er} janvier 1991.

Québec, le 10 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70457

Caisse Populaire St-Benoit de Granby

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) il a délivré à la « Caisse Populaire St-Benoit de Granby » un certificat de modification des statuts, daté du 26 novembre 1990, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites de la ville de Granby » pour devenir « la circonscription électorale d'Iberville, la circonscription électorale de Brome-Missisquoi et la circonscription électorale de Shefford ».

Québec, le 26 novembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70418

La Caisse Populaire de St-Henri

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « La Caisse Populaire de St-Henri » un certificat de modification des statuts, daté du 26 novembre 1990, lui permettant de modifier l'endroit où se trouve son siège social qui est présentement « Saint-Henri dans le comté de Lévis », pour qu'il devienne « le district judiciaire de Québec ».

Québec, le 26 novembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70422

LA CAISSE POPULAIRE DE ST MICHEL DES SAINTS

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1), il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DE ST MICHEL DES SAINTS », affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de Lanaudière, un certificat de modification des statuts lui permettant de changer sa dénomina-

tion sociale actuelle qui devient la « Caisse populaire Desjardins de St-Michel-des-Saints ». Cette modification sera effective le 1^{er} janvier 1991.

Québec, le 10 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70456

LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Cowansville

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) il a délivré à « LA CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE Cowansville » un certificat de modification des statuts, daté du 26 novembre 1990, lui permettant de changer son territoire qui est actuellement « les limites des paroisses de Sainte-Thérèse de l'Enfant-Jésus de Cowansville et Sainte-Rose de Lima de Sweetsburg dans le comté de Missisquoi » pour devenir « la circonscription électorale de Brome-Missisquoi ».

Québec, le 26 novembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70419

Caisse populaire Desjardins de Wemindji et sa version anglaise

Wemindji caisse populaire Desjardins

Avis est donné que, suite à l'autorisation de la ministre déléguée aux Finances, l'inspecteur général des institutions financières a délivré, en vertu de la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit (L.R.Q., c. C-4.1) un certificat de constitution à la Caisse populaire Desjardins de Wemindji et sa version anglaise Wemindji caisse populaire Desjardins. Cette constitution est effective le 6 décembre 1990.

Le siège social de la caisse sera situé dans le district judiciaire d'Abitibi.

Le territoire dans lequel la caisse pourra recruter ses membres sera le territoire du district judiciaire d'Abitibi.

Cette caisse sera affiliée à la Fédération des caisses populaires Desjardins de l'Abitibi.

Québec, le 6 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

70417

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Accordés

Bruno Kouan Tsan Leong

Par le certificat numéro 90-600 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Kouan Tsan Leong, né le 19 janvier 1946, en celui de Bruno Kouan Tsan Leong.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

Cambyse Meehan

Par le certificat numéro 90-597 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Kambiz Karimi Ghazvini, né le 24 avril 1963 en celui de Cambyse Meehan.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

David Robert Graham

Par le certificat numéro 128639 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de David Dalton Dehne, né le 3 mai 1958, en celui de David Robert Graham.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2148

David Thanh Vong Vo

Par le certificat numéro 90-627 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thanh Vong Vo, né le 17 octobre 1963, en celui de David Thanh Vong Vo.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

Denis Nabil Toutounji

Par le certificat numéro 90-621 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Nabil Toutounji, né le 11 novembre 1941, en celui de Denis Nabil Toutounji.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

Elvire Cisca

Par le certificat numéro 90-630 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Elvire Routhier, née le 7 février 1972, en celui de Elvire Cisca.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

Éric Ghislain Martin Boissonneault

Par le certificat numéro 90-638 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Éric Ghislain Martin Mongrain, né le 1^{er} janvier 1972, en celui de Éric Ghislain Martin Boissonneault.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

Le sous-registrare adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

2128

Esther Marie-Josée d'Amour

Par le certificat numéro 90-642 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Esther Marie-Josée Rondeau, née le 25 avril 1965, en celui de Esther Marie-Josée D'Amour.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2148

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Fay Lu

Par le certificat numéro 90-608 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Fah-Yu Lu, née le 11 février 1961, en celui de Fay Lu.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Giambattista Alfano

Par le certificat numéro 90-604 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Giambattista Atroce, né le 13 mai 1947, en celui de Giambattista Alfano.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jacques Noël Minville

Par le certificat numéro 90-607 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jacques Noël, né le 3 mars 1961, en celui de Jacques Noël Minville.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Jana Melissa Rosenfeldt

Par le certificat numéro 90-616 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Jana Melissa Johnsrude, née le 15 mars 1972, en celui de Jana Melissa Rosenfeldt.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Armand Ernest Normand Cyr

Par le certificat numéro 90-610 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Armand Ernest Cyr, né le 1^{er} décembre 1967, en celui de Joseph Armand Ernest Normand Cyr.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Georges Martin Derek Gilbert

Par le certificat numéro 90-617 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Georges Martin Gilbert, né le 11 décembre 1965, en celui de Joseph Georges Martin Derek Gilbert.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Gilles Hubert

Par le certificat numéro 90-626 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Justinien Gauvin, né le 26 juin 1932, en celui de Joseph Gilles Hubert.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Hercule René Bordeleau

Par le certificat numéro 90-614 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Hercule René Truchon, né le 12 décembre 1929, en celui de Joseph Hercule René Bordeleau.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Joachim Daniel Forbes

Par le certificat numéro 90-603 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Joachim Daniel Boulanger, né le 16 août 1960 en celui de Joseph Joachim Daniel Forbes.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Léopold Marco Barsalou

Par le certificat numéro 90-598 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Léopold Marco Poissant, né le 19 mars 1964 en celui de Joseph Léopold Marco Barsalou.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Michel Guy Ronald Dany Leclerc

Par le certificat numéro 90-637 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Michel Guy Ronald Leclerc, né le 28 mars 1960, en celui de Joseph Michel Guy Ronald Dany Leclerc.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2148

Le sous-registraire adjoint du Québec,
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Joseph Nelson Michael Gauthier

Par le certificat numéro 90-633 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Joseph Nelson Michel Gauthier, né le 13 janvier 1965, en celui de Joseph Nelson Michael Gauthier.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

June Thi Hoang Dung Tang

Par le certificat numéro 90-631 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thi Hoang Dung Tang, née le 6 septembre 1971, en celui de June Thi Hoang Dung Tang.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Agnès Marguerite Lyette Pépin

Par le certificat numéro 90-640 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Agnès Marguerite Pépin, née le 12 juin 1938, en celui de Marie Agnès Marguerite Lyette Pépin.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Andrée Carole Choinière

Par le certificat numéro 90-623 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-André-Carole Ménard, née le 6 novembre 1957, en celui de Marie Andrée Carole Choinière.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Annette Lise Samuelle Lalonde

Par le certificat numéro 90-612 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Annette Lise Lalonde, née le 25 août 1943, en celui de Marie-Annette Lise Samuelle Lalonde.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Antoinette Renée Rouleau

Par le certificat numéro 90-605 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Antoinette, née le 18 janvier 1931, en celui de Marie Antoinette Renée Rouleau.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Claire Nathalie Laroche

Par le certificat numéro 90-629 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Claire-Nathalie Molloy, née le 18 décembre 1971, en celui de Marie Claire Nathalie Laroche.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Denise Caroline Dussault

Par le certificat numéro 90-624 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Denise Caroline Séguin, née le 28 octobre 1969, en celui de Marie Denise Caroline Dussault.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Ève Pascalie Tanguay

Par le certificat numéro 90-625 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Ève Pascalie Alix, née le 30 juillet 1971, en celui de Marie Ève Pascalie Tanguay.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jacqueline Gaétane Nancy Bélanger

Par le certificat numéro 90-615 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jacqueline Gaétane Bélanger, née le 18 septembre 1962, en celui de Marie Jacqueline Gaétane Nancy Bélanger.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeanne Louise Don Carlos

Par le certificat numéro 90-606 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeanne Louise Trachy, née le 13 octobre 1957, en celui de Marie Jeanne Louise Don Carlos.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Jeannine Clermont

Par le certificat numéro 90-634 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Jeannine, née le 5 février 1931, en celui de Marie Jeannine Clermont.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Johanne Gallant

Par le certificat numéro 90-622 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Johanne Galant, née le 31 mai 1962, en celui de Marie Johanne Gallant.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Line Francine Colangelo

Par le certificat numéro 90-620 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Line Francine Gilbert, née le 17 septembre 1958, en celui de Marie Line Francine Colangelo.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lise Éliane Bédard

Par le certificat numéro 90-641 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Éliane Bédard, née le 1^{er} octobre 1935, en celui de Marie Lise Éliane Bédard.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lise Katrine Rouleau

Par le certificat numéro 90-618 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Lise-Katrine Duhamel-Rouleau, née le 2 mai 1972, en celui de Marie Lise Katrine Rouleau.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lucienne Micheline Brigitte Allaire

Par le certificat numéro 128599 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Lucienne-Micheline-Brigitte Allaire dit Allard, née le 9 juin 1961 en celui de Marie Lucienne Micheline Brigitte Allaire.
Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Lynda Després

Par le certificat numéro 90-613 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Lynda Couillard-Després, née le 25 mai 1969, en celui de Marie Lynda Després.
Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Madeleine Colette Cécile Toupin

Par le certificat numéro 90-601 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Madeleine Cécile Toupin, née le 1^{er} juin 1931, en celui de Marie Madeleine Colette Cécile Toupin.
Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Marguerite Doris Josée Godin

Par le certificat numéro 90-632 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Marguerite Doris Godin, née le 2 août 1953, en celui de Marie Marguerite Doris Josée Godin.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Renée Pauline Audy

Par le certificat numéro 90-619 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie-Renée Pauline Audit, née le 2 juin 1964, en celui de Marie Renée Pauline Audy.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Rita Isabelle Bergeron

Par le certificat numéro 90-611 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Rita Isabelle Cordeau, née le 2 avril 1969, en celui de Marie Rita Isabelle Bergeron.
Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Samantha Francine Bernier

Par le certificat numéro 90-628 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Marie Samanta Francien Lampron, née le 7 avril 1971, en celui de Marie Samantha Francine Bernier.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Marie Suzie Videira

Par le certificat numéro 90-635 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Maria de Conceicao Videira, née le 29 janvier 1970, en celui de Maria Suzie Videira.
Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2128 *Le sous-registrare adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Richard Ashley Monahan

Par le certificat numéro 90-636 du 29 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Richard Ashley Eugene Glinsky, né le 27 octobre 1970, en celui de Richard Ashley Monahan.

Sainte-Foy, le 6 décembre 1990

2148 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Thérèse Hébert

Par le certificat numéro 90-609 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Thérèse, née le 14 mars 1942, en celui de Thérèse Hébert.

Sainte-Foy, le 3 décembre 1990

2128 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Vilaysone Aipheng

Par le certificat numéro 90-602 du 22 novembre 1990, le ministre de la Justice a effectué le changement de nom de Vilaysone Thammavongsa, né le 4 avril 1958, en celui de Vilaysone Aipheng.

Sainte-Foy, le 29 novembre 1990

2128 *Le sous-registraire adjoint du Québec,*
JEAN-CLAUDE DUCHESNEAU

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes**Caroline Goulet**

Prenez avis que Caroline Goulet, domiciliée à Rimouski, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Caroline Beaulieu.

Rimouski, le 28 novembre 1990

70287-50-2 *Le procureur de la requérante,*
GAËTAN GAUTHIER

Chou Mouy Phang

Prenez avis que Chou Mouy Phang, domiciliée au 801, Comber, Greenfield Park, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Annie Phang.

Greenfield Park, le 21 novembre 1990

70246-50-2 *La requérante,*
CHOU MOUY PHANG

Denis Wood

Prenez avis que Denis Wood, domicilié au 1298, Chanoine-Morel, appartement 1-B, Sillery, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denis Lemieux.

Sillery, le 25 novembre 1990

70288-50-2

Le requérant,
DENIS WOOD

Denise Bouchard

Prenez avis que Denise Bouchard, domiciliée au 101, rue Clermont, Saint-Luc, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Denise Muriel Bouchard.

Ce changement affectera aussi Carl et Steve Hovington, enfants de celle-ci.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 5 décembre 1990

70376-51-2 *Le procureur de la compagnie,*
MICHEL BARRETTE, notaire

Eric Ball dit Eric Degray

Prenez avis que Eric Ball dit Eric Degray, domicilié à R.R. 2, Brownsburg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Eric Degray.

Lachute, le 26 novembre 1990

70374-51-2 *Le procureur du requérant,*
MICHEL-J.-J. CHARTRAND

Ginette Armande Florence Cauvier

Prenez avis que Ginette Armande Florence Cauvier, domiciliée au 270, King Edward, appartement 302, ville Lemoyne, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Ginette Armande Florence Souter.

Ce changement affectera aussi Maryline Souter, fille de la requérante.

Montréal, le 28 novembre 1990

70247-50-2 *Le procureur de la requérante,*
SYLVIE MATTEAU, avocate

Hildegund Reitmann

Prenez avis que Hildegund Reitmann, domiciliée au 12, avenue Cedar, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Alexandra Hildegund Reiter.

Montréal, le 7 décembre 1990

70459-51-2 *Les procureurs de la requérante,*
GLASZ, MIEDZIGORSKI, SANZARI

Huguette St-Laurent

Prenez avis que Huguette St-Laurent, domiciliée au 2060, rue Sansfaçon, Giffard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Camille St-Laurent.

Québec, le 28 novembre 1990

70406-51-2

Les procureurs de la requérante,
TURGEON LAVOIE BERNATCHEZ & ASSOCIÉS

Joseph Claude Richard Gougeon

Prenez avis que Joseph Claude Richard Gougeon, domicilié au 46, rue McLaren, Masson, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Claude Richard Lafrenière.

Gatineau, le 23 novembre 1990

Le procureur du requérant,
ROGER PARADIS, *avocat*

70205-50-2

Joseph Hypolite Réal Pilote

Prenez avis que Joseph Hypolite Réal Pilote, domicilié au 10425, Royale, Sainte-Anne-de-Beaupré, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Hypolite Réal Paul Pilote.

Sainte-Anne-de-Beaupré, le 30 novembre 1990

70285-50-2

Le requérant,
JOSEPH HYPOLITE RÉAL PILOTE

Liduína Maria Pereira Goulart

Prenez avis que Liduína Maria Pereira Goulart, domiciliée au 1425, des Érables, ville Sainte-Catherine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Linda Liduína Maria Pereira Goulart.

Ce changement n'affectera aucunement ses enfants mineurs issus de son mariage avec Jose Carlos Faria Reis.

Montréal, le 6 décembre 1990

Le procureur de la requérante,
A. EARL KIMMEL, *notaire*

70407-51-2

Lynn Grant

Prenez avis que Lynn Grant, domiciliée au 8590, Jean-Brillon, appartement 319, LaSalle, Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Lynn Garvie.

LaSalle, le 26 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
FRANCINE SCOTT, *avocate*

70318-50-2

Manon Crisafi

Prenez avis que Manon Crisafi, domiciliée au 23, rue Saint-Léandre, Saint-Jérôme, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Stéphanie Champagne.

Sainte-Thérèse, le 27 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
ROBERT TOURANGEAU, *avocat*

70289-50-2

Marie Alice

Prenez avis que Marie Alice, domiciliée au 6408, Christophe-Colomb, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Alice Perron.

Montréal, le 28 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
RAYMONDE POIRIER, *avocate*

70202-50-2

Marie Blanche Gabrielle Rozon

Prenez avis que Marie Blanche Gabrielle Rozon, domiciliée au 4946, Côte-des-Neiges, appartement 7, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marielle Blanche Gabrielle Rozon.

Montréal, le 21 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
MARTIN BOYANER, *avocat*

70248-50-2

Marie Clairemonde Lucille Rodrigue

Prenez avis que Marie Clairemonde Lucille Rodrigue, domiciliée au 429, Édouard, Granby, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Claire Lucille Rodrigue.

Granby, le 27 novembre 1990

70203-50-2

La requérante,
MARIE CLAIREMONDE LUCILLE RODRIGUE

Marie Eva Bernadette Croteau

Prenez avis que Marie Eva Bernadette Croteau, domiciliée au 3479, Du Gué, Sainte-Foy, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Eva Bernadette Brunelle.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1990

70377-51-2

La requérante,
BERNADETTE CROTEAU

Marie Ghislaine Lynca Fortin

Prenez avis que Marie Ghislaine Lynca Fortin, domiciliée au 124, 130^e rue, Saint-Georges Est, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Ghislaine Lynca Fortin.

Saint-Georges-de-Beaucé, le 13 novembre 1990

70329-50-2

Les procureurs de la requérante,
MORIN, PÉPIN & GUÉVIN

Marie Jeanne d'Arc Lise Nicole Latulippe

Prenez avis que Marie Jeanne d'Arc Lise Nicole Latulippe, domiciliée au 449, Hampton Court, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Jeanne d'Arc Lise Nicole Desrochers.

Hull, le 21 novembre 1990

Les procureurs de la requérante,

70204-50-2 LAUZON-GRONDIN, THÉBERGE, ROSS ET GAUVREAU

Miu Ling Lee

Prenez avis que Miu Ling Lee, domiciliée au 6999, Avenue de Châteaubriand, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Michelle Miuling Lee.

Montréal, le 20 novembre 1990

Le procureur de la requérante,
GIUSEPPE DECOBELLIS, *notaire*

70201-50-2

Nancy Rochette alias Morin

Prenez avis que Nancy Rochette alias Morin, domiciliée au 243, rue Taschereau Est, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nancy Morin.

Rouyn-Noranda, le 28 novembre 1990

Les procureurs de la requérante,
LEMAY McLEAN OUIMETTE BOUFFARD

70290-50-2

Réome Courtois

Prenez avis que Réome Courtois, domicilié au 366, du Côteau, Saint-Nicolas, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Réhaume Courtois.

Saint-Nicolas, le 5 décembre 1990

Le requérant,
RÉOME COURTOIS

70340-51-2

Richard Vinet

Prenez avis que Richard Vinet, domicilié au 690, rue Victoria A, Lachine, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Richard Pelosse.

Montréal, le 5 décembre 1990

Le procureur du requérant,
FRANÇOIS BOURDON, *avocat*

70375-51-2

Roland Héroux

Prenez avis que Roland Héroux, domicilié au 3150-12, rue Louis-Pasteur, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Kelly Héroux.

Trois-Rivières, le 3 décembre 1990

Les procureurs du requérant,
DESSUREAULT, VIGEANT & MÉTHOT

70372-51-2

Serge De Repentigny dit Serge Leseize

Prenez avis que Serge De Repentigny dit Serge Leseize, domicilié au 327, rue Hamford, Lachute, s'adressera au ministre de la

Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Serge Leseize.

Lachute, le 29 novembre 1990

Le procureur du requérant,
MICHEL J.J. CHARTRAND, *avocat*

70373-51-2

Soth Kuy

Prenez avis que Soth Kuy, domicilié au 2696, rue d'Orléans, appartement 302, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Shawn Kuy.

Montréal, le 29 novembre 1990

Les procureurs du requérant,
LAMARCHE FOURNIER BARIBEAU

70402-51-2

Zadock Starosta

Prenez avis que Zadock Starosta, domicilié au 1201, rue Maria Crescent, Chomedey, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gilbert, (Zadock) Starosta.

Montréal, le 22 novembre 1990

Le procureur du requérant,
CHRISTIANE ALARY, *avocate*

70341-51-2

Compagnie (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-1625 2843-1625 QUÉBEC INC.	1990 10 29	Mingan
2843-2284 2843-2284 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2843-2292 2843-2292 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2843-6400 2843-6400 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Saint-François
2843-6418 2843-6418 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Québec
2843-6459 2843-6459 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Saint-Hyacinthe
2843-6467 2843-6467 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2843-6475 2843-6475 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2843-6483 2843-6483 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2843-6509 2843-6509 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Beauce
2843-6517 2843-6517 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Québec
2843-6699 2843-6699 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Québec
2843-6707 2843-6707 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Trois-Rivières
2843-6756 2843-6756 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Québec
2843-6772 2843-6772 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Québec
2843-6780 2843-6780 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Québec
2843-6798 2843-6798 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Québec
2843-6806 2843-6806 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Québec
2843-7218 2843-7218 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Saint-François
2843-7226 2843-7226 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Saint-François
2843-7242 2843-7242 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Québec
2843-7408 2843-7408 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-7556		
2843-7556 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Québec
2843-7572		
2843-7572 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Trois-Rivières
2843-7580		
2843-7580 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Trois-Rivières
2843-7606		
2843-7606 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Drummond
2843-7614		
2843-7614 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Québec
2843-7630		
2843-7630 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Québec
2843-8059		
2843-8059 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Gaspé
2843-8109		
2843-8109 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Abitibi
2843-8117		
2843-8117 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Saint-François
2843-8125		
2843-8125 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Arthabaska
2843-8133		
2843-8133 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Bedford
2843-8141		
2843-8141 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Drummond
2843-8158		
2843-8158 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Trois-Rivières
2843-8166		
2843-8166 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Drummond
2843-8406		
2843-8406 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Québec
2843-8414		
2843-8414 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Québec
2843-8448		
2843-8448 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Québec
2843-8463		
2843-8463 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Québec
2843-8620		
2843-8620 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Trois-Rivières
2843-9024		
2843-9024 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Baie-Comeau
2843-9032		
2843-9032 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Québec
2843-9040		
2843-9040 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Québec
2843-9057		
2843-9057 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2843-9065		
2843-9065 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Saint-François
2843-9347		
2843-9347 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Arthabaska
2843-9446		
2843-9446 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Drummond

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2845-7638		
2845-7638 QUÉBEC INC.	1990 10 31	Laval
2847-0177		
2847-0177 QUÉBEC INC.	1990 12 03	Montréal
2847-0185		
2847-0185 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Saint-Hyacinthe
2847-0193		
2847-0193 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Labelle
2847-0268		
2847-0268 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-0276		
2847-0276 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Montréal
2847-0292		
2847-0292 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Laval
2847-0300		
2847-0300 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Terrebonne
2847-0367		
2847-0367 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Beauharnois
2847-0391		
2847-0391 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Laval
2847-0490		
2847-0490 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0508		
2847-0508 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Terrebonne
2847-0516		
2847-0516 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Laval
2847-0540		
2847-0540 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Abitibi
2847-0557		
2847-0557 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Beauharnois
2847-0581		
2847-0581 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0599		
2847-0599 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Chicoutimi
2847-0649		
2847-0649 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Québec
2847-0656		
2847-0656 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Montréal
2847-0672		
2847-0672 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Montréal
2847-0763		
2847-0763 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Montréal
2847-0821		
2847-0821 QUÉBEC INC.	1990 11 22	Laval
2847-0854		
2847-0854 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Roberval
2847-0888		
2847-0888 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0896		
2847-0896 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0904		
2847-0904 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-0912		
2847-0912 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0946		
2847-0946 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-0953		
2847-0953 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Saint-François
2847-0961		
2847-0961 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Saint-François
2847-0987		
2847-0987 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1001		
2847-1001 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1043		
2847-1043 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-1092		
2847-1092 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1100		
2847-1100 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1118		
2847-1118 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1183		
2847-1183 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Drummond
2847-1209		
2847-1209 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1233		
2847-1233 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1241		
2847-1241 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1258		
2847-1258 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1266		
2847-1266 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1274		
2847-1274 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1282		
2847-1282 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1290		
2847-1290 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1365		
2847-1365 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Longueuil
2847-1407		
2847-1407 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Beauharnois
2847-1464		
2847-1464 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1480		
2847-1480 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1498		
2847-1498 QUÉBEC INC.	1990 11 23	Laval
2847-1506		
2847-1506 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1514		
2847-1514 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-1530		
2847-1530 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1548		
2847-1548 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Longueuil
2847-1571		
2847-1571 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1621		
2847-1621 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Terrebonne
2847-1639		
2847-1639 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Laval
2847-1688		
2847-1688 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1712		
2847-1712 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1720		
2847-1720 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1753		
2847-1753 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Joliette
2847-1779		
2847-1779 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Joliette
2847-1787		
2847-1787 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Longueuil
2847-1795		
2847-1795 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Laval
2847-1829		
2847-1829 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Laval
2847-1852		
2847-1852 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1886		
2847-1886 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Longueuil
2847-1894		
2847-1894 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Laval
2847-1910		
2847-1910 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1928		
2847-1928 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Iberville
2847-1977		
2847-1977 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Drummond
2847-2017		
2847-2017 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-2025		
2847-2025 QUÉBEC INC.	1990 11 26	Montréal
2847-2033		
2847-2033 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Longueuil
2847-2058		
2847-2058 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2066		
2847-2066 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2082		
2847-2082 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-2090		
2847-2090 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-2108		
2847-2108 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-2157		
2847-2157 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Saint-Maurice
2847-2165		
2847-2165 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-2199		
2847-2199 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2215		
2847-2215 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Arthabaska
2847-2231		
2847-2231 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Joliette
2847-2264		
2847-2264 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Saint-Hyacinthe
2847-2272		
2847-2272 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Terrebonne
2847-2348		
2847-2348 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Terrebonne
2847-2355		
2847-2355 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Terrebonne
2847-2397		
2847-2397 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2454		
2847-2454 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Montréal
2847-2504		
2847-2504 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Longueuil
2847-2512		
2847-2512 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Saint-Maurice
2847-2520		
2847-2520 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Joliette
2847-2538		
2847-2538 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Joliette
2847-2595		
2847-2595 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Terrebonne
2847-2603		
2847-2603 QUÉBEC INC.	1990 11 27	Laval
2847-2645		
2847-2645 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Hull
2847-2660		
2847-2660 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2678		
2847-2678 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2686		
2847-2686 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2744		
2847-2744 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Alma
2847-2751		
2847-2751 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Montréal
2847-2777		
2847-2777 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Beauharnois
2847-2785		
2847-2785 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Chicoutimi

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-2793		
2847-2793 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Montréal
2847-2819		
2847-2819 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2850		
2847-2850 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2934		
2847-2934 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Montréal
2847-2959		
2847-2959 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Joliette
2847-2975		
2847-2975 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Longueuil
2847-2983		
2847-2983 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Richelieu
2847-3049		
2847-3049 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Longueuil
2847-3056		
2847-3056 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3064		
2847-3064 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3072		
2847-3072 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3106		
2847-3106 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Laval
2847-3130		
2847-3130 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Laval
2847-3197		
2847-3197 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Laval
2847-3221		
2847-3221 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3320		
2847-3320 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Iberville
2847-3338		
2847-3338 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Iberville
2847-3411		
2847-3411 QUÉBEC INC.	1990 11 29	Longueuil
2847-3452		
2847-3452 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3718		
2847-3718 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3726		
2847-3726 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3734		
2847-3734 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3742		
2847-3742 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3759		
2847-3759 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2847-3767		
2847-3767 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Montréal
2843-6665		
AGENCE JEAN BÉLANGER INC.	1990 12 01	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-6624 LES AGENTS MANUFACTURIERS LUX INC.	1990 11 28	Québec
2843-6442 ANNE GAGNON DÉCORATRICE INC.	1990 11 26	Québec
2847-1332 ARBOUR, BERTHIAUME ET BEAUREGARD INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1589 ASSURANCE NUWAYHID & ASSOCIÉS INC. NUWAYHID & ASSOCIATES INSURANCE INC.	1990 11 26	Montréal
2847-2827 ATELIER D'AUTRAY INC.	1990 11 28	Joliette
2843-9453 A. C. G. SÉLECT INC.	1990 11 29	Québec
2847-1050 A. L. D. CONSTRUCTIONS INC.	1990 11 23	Joliette
2847-2124 BASTIEN PUBLICITÉ CONSEIL INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-1597 BOUCHERIE M. N. SAUVÉ INC.	1990 11 26	Montréal
2843-8612 LA BOUFFE-DINDE INC.	1990 11 28	Québec
2847-1985 CARROSSERIE G. GUILBAULT ET FILS INC.	1990 11 27	Joliette
2847-2405 CARTE «S» CANADA INC.	1990 11 27	Montréal
2843-2276 CASSE-CROÛTE L'EXPRESS DE ST-MARC INC.	1990 11 27	Québec
2847-2652 CCV VICTORIA 1101 INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0870 CENTRE DE L'AUTO AU BAIN INC.	1990 11 23	Laval
2847-1969 CENTRE DU DÉCOR JADO INC.	1990 11 27	Laval
2847-3155 CHAR-TECH CONSTRUCTION INC.	1990 11 29	Montréal
2847-1068 CLAIRE SCOTT ET ASSOCIÉS INC.	1990 11 23	Montréal
2847-3163 CLAUDE L. ROUX & ASSOCIÉS INC.	1990 11 29	Montréal
2843-7374 LE CLUB DE GOLF NATIONAL-QUÉBEC INC.	1990 11 26	Québec
2847-2926 COFFRAGE YVON CONSTANT INC.	1990 11 29	Arthabaska
2843-8315 COGESTRO INC.	1990 11 27	Québec
2843-7267 COIFFURE KA-BI PRESTIGE INC.	1990 11 23	Joliette
2847-1316 LA COMBINAISON GAGNANTE INC. THE WINNING COMBINATION INC.	1990 11 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-3213 LA COMPAGNIE DE GESTION ET DÉVELOPPEMENT ESSMO INC. <i>ESSMO MANAGEMENT AND DEVELOPMENT COMPANY INC.</i>	1990 11 29	Montréal
2847-1373 COMPAGNIE D'IMPORTATION ET D'EXPORTATION SMABEC INC.	1990 12 01	Montréal
2847-1324 COMPAGNIE FINANCIÈRE HANCOCK TRUSTCO INC. <i>HANCOCK FINANCIAL TRUSTCO CORPORATION INC.</i>	1990 11 26	Montréal
2847-0359 LES CONSEILLERS CMC INC. <i>CMC CONSULTANTS INC.</i>	1990 11 23	Montréal
2847-1423 CONSERVE ORIGINALE INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1167 CONSTRUCTION GRB INC.	1990 11 26	Laval
2843-5923 LES CONSTRUCTIONS GAUVIN TRUELLE INC.	1990 11 23	Québec
2847-0680 CONSTRUCTIONS PAUL DUMONT INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-3189 CONSULTATIONS Q.M.C. INC.	1990 11 29	Longueuil
2847-3429 CORPORATION DE PORTEFEUILLE NEW WORLD QUÉBEC <i>NEW WORLD HOLDINGS QUÉBEC CORPORATION</i>	1990 11 29	Terrebonne
2847-0755 CORPORATION QUÉBÉCOISE DES TRAVAUX CHARLES QUEYRAS INC.	1990 11 22	Montréal
2847-2868 COURTIER INTERNATIONAL EN FOURRURE MARIO FANZINI INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0342 CRÉATIONS H.D.S. INC. <i>H.D.S. CREATIONS INC.</i>	1990 11 22	Montréal
2843-7192 CRÉDIT BAIL C.L. LTÉE	1990 11 23	Montréal
2843-9479 LA DÉCORATHÈQUE INC.	1990 11 30	Charlevoix
2847-0169 DÉCORS AUTO PAPINEAU INC.	1990 11 28	Saint-Hyacinthe
2847-2447 DÉLICES DES MONTS INC.	1990 11 27	Terrebonne
2843-9412 DÉMÉNAGEMENT BONI-PRIX INC.	1990 11 29	Québec
2847-1472 LES DÉPANNÉURS LUC & SYLVAIN INC.	1990 11 23	Montréal
2843-7549 LES DÉVELOPPEMENTS CHAUDIÈRE M.L. INC.	1990 11 27	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-2546 LES DISTRIBUTIONS DANIEL BISSONNETTE INC.	1990 11 28	Iberville
2847-1902 LE DOMAINE D'AOUST INC.	1990 11 27	Hull
2847-2223 LES DRAPS SANTÉ A.B. INC.	1990 11 28	Saint-Hyacinthe
2847-2884 L'ÉCOBUS INC.	1990 11 29	Chicoutimi
2847-2116 ÉDILEX INC.	1990 11 27	Montréal
2847-3122 LES ÉDITIONS ARCHIMÈDE INC.	1990 11 29	Iberville
2843-9107 LES ÉDITIONS POINTCARRÉ INC.	1990 12 01	Montréal
2847-3015 ÉLEVAGES DU HAUT ST-LAURENT INC.	1990 11 29	Beauharnois
2847-3148 EN FRANÇAIS, S.V.P. INC.	1990 11 29	Montréal
2843-2680 ENERGO MONTAGE CÔTE-NORD INC.	1990 11 23	Baie-Comeau
2847-2728 ENRIQUE GUERRA INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0524 LES ENSEIGNES TECHNOLOGIQUES M.G.E. INC.	1990 11 22	Montréal
2847-1340 ENTREPRISES CORMORIN INC.	1990 11 26	Saint-Hyacinthe
2847-2991 LES ENTREPRISES DE GESTION BLAISE BÉNARD INC.	1990 11 29	Montréal
2843-5972 ENTREPRISES DE LOCATION P.L.P. INC.	1990 11 23	Gaspé
2847-0565 LES ENTREPRISES EN VERDURE J.L.G. INC.	1990 11 23	Saint-Hyacinthe
2847-0771 LES ENTREPRISES E.C.E. HAMEL INC.	1990 11 22	Joliette
2843-8562 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES FLORENT MARCOTTE INC.	1990 11 27	Abitibi
2843-8547 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES JEANNOT PÉPIN INC.	1990 11 27	Abitibi
2843-8554 LES ENTREPRISES FORESTIÈRES PAUL-ÉMILE BERNIER INC.	1990 11 27	Abitibi
2843-6632 LES ENTREPRISES H.V.P. LAROUCHE INC.	1990 11 28	Québec
2847-1175 LES ENTREPRISES M.P. HÉTU INC.	1990 11 26	Terrebonne
2843-6574 LES ENTREPRISES RAYMOND DENIS (1990) INC.	1990 11 27	Québec
2843-8216 LES ENTREPRISES YVANTHOÉ BROCHU INC.	1990 11 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-2736 ENTRETIEN AVANT-GARDE VICTOR INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0631 ENTRE-VOUS S.B. INC.	1990 11 22	Beauharnois
2847-1027 EPSILON CONSEIL ET DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE INC.	1990 11 23	Laval
2847-0326 LES ESTIMATIONS MARC HÉTU INC.	1990 11 22	Laval
2847-0151 EXCAVATION M.E. TREMBLAY INC.	1990 11 28	Beauharnois
2843-7093 FERME BENOIT MORNEAU INC.	1990 11 22	Kamouraska
2843-8174 FERME DE LA MONTAGNE TEWKESBURY INC.	1990 11 29	Québec
2847-0995 FERME JEAN-MARC BÉLANGER INC.	1990 11 26	Kamouraska
2847-1613 FERME M.C. HÉBERT INC.	1990 11 26	Saint-Hyacinthe
2847-2249 FERME PAQUETIÈRE INC.	1991 01 01	Rimouski
2847-0383 LES FILMS SONATE INC.	1990 11 23	Montréal
2843-1583 LA FLEUR D'EUROPE INC.	1990 11 27	Québec
2847-1217 LES FORGES HANS KLEIN INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-2298 FORMA VERRE INC.	1990 11 29	Montréal
2843-7390 F. ET O. BOUCHARD ÉLECTRO-MÉCANIQUE INC.	1990 11 26	Gaspé
2843-8356 GARAGE ANDRÉ BOURGAULT INC.	1990 11 26	Montmagny
2847-1035 GÉLOGIC INC.	1990 11 23	Saint-Hyacinthe
2843-7416 GERGIL INC.	1990 11 28	Beauce
2843-9149 GESTION 2717 QUÉBEC INC.	1990 11 28	Québec
2847-2942 GESTION 4520 TROIS-RIVIÈRES OUEST INC.	1990 11 29	Trois-Rivières
2843-9081 GESTION ALAIN DROLET INC.	1990 11 28	Québec
2847-1134 GESTION ANDRÉ PAQUETTE (LORRAINE) INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-1399 GESTION ANDRÉ TURMEL INC.	1990 11 27	Beauharnois
2847-1357 GESTION CARMALIN INC.	1990 11 26	Montréal
2847-2256 GESTION CARPEDIEM LTÉE	1990 11 28	Beauharnois

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-8323 GESTION COMA (1990) INC.	1990 11 26	Arthabaska
2843-9073 GESTION CYRANO INC.	1990 11 28	Québec
2843-7283 GESTION DÉCHÈNE BEAUDOIN INC.	1990 11 26	Québec
2847-1761 GESTION DES SAR INC.	1990 11 27	Joliette
2847-0748 GESTION FYFE-DUSSAULT INC.	1990 11 22	Montréal
2847-2900 GESTION HANNA INC. HANNA HOLDINGS INC.	1990 11 28	Montréal
2847-1860 GESTION JEAN TURMEL INC.	1990 11 27	Beauharnois
2847-3312 GESTION JEANNOT RIOUX INC.	1990 11 29	Longueuil
2843-5949 GESTION JEAN-PIERRE BOUCHARD INC.	1990 11 23	Québec
2847-1381 GESTION JEMICO INC. JEMICO HOLDINGS INC.	1990 11 26	Longueuil
2843-8075 GESTION LABRECQUE & BEAULIEU INC.	1990 11 28	Québec
2847-1076 GESTION L.B. LEPAGE INC.	1990 11 23	Rimouski
2843-7259 GESTION MARTIN POITRAS INC.	1990 11 22	Montmagny
2847-1878 GESTION MICHEL TURMEL INC.	1990 11 27	Beauharnois
2843-9123 GESTION M. POULIN INC.	1990 11 28	Beauce
2843-6582 GESTION NORMAND LAMOTHE INC.	1990 11 26	Trois-Rivières
2847-2363 GESTION OPMI INC.	1990 11 28	Baie-Comeau
2843-7713 GESTION PA-JO INC.	1990 11 30	Québec
2847-0664 GESTION ROUSSEAU SAUVÉ WARREN INC.	1990 11 22	Montréal
2843-8422 GESTION RO-NOR INC.	1990 11 27	Longueuil
2843-9115 GESTION R. POULIN INC.	1990 11 28	Beauce
2847-2561 GESTION SYLVIE BOURDON INC.	1990 11 28	Joliette
2847-2173 GESTION VIA TOUR CARAVANE INC.	1990 11 27	Terrebonne
2843-9099 GESTION YVON DROLET INC.	1990 11 28	Québec
2847-2918 GESTIONS CLAIRE PARADIS INC.	1990 11 28	Laval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-7564 GIASSON, FERLAND & LACO INC.	1990 11 28	Québec
2847-2470 GIOSINO MEZZAPPELLE INC.	1990 11 28	Longueuil
2843-2672 GROUPE AGRO-FORESTIER CÔTE-NORD INC.	1990 11 22	Baie-Comeau
2847-1456 GROUPE CAPITAL EUROPE INC.	1990 11 25	Montréal
2843-1591 GROUPE CONSEIL LÉTOURNEAU & LÉTOURNEAU INC.	1990 11 27	Québec
2847-3304 LE GROUPE C.C.C.P. INC.	1990 11 29	Joliette
2847-3031 GROUPE G.R. INC.	1990 11 30	Terrebonne
2847-3007 LE GROUPE HUARD INC.	1990 12 01	Longueuil
2847-1936 GROUPE IMMOBILIER M. & L. ST-LOUIS INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1522 LE GROUPE PROTECSOL INTERNATIONAL INC.	1990 11 26	Longueuil
2847-0698 GUY BOURGAULT ÉLECTRIQUE INC.	1990 11 22	Laval
2847-1662 G. LECLERC INC.	1990 11 26	Terrebonne
2847-3445 IDÉESON INC.	1990 11 30	Terrebonne
2847-1605 IMMEUBLES BRN INC.	1990 11 26	Beauharnois
2847-0623 LES IMMEUBLES VALEUR SÛRE INC.	1990 11 22	Terrebonne
2847-1845 IMPORTATION ANJULE INC.	1990 11 26	Laval
2847-2637 IMPORTATIONS PETRUCCI INC.	1990 11 27	Montréal
2843-7382 INFO KM INC.	1990 11 26	Frontenac
2847-2371 LES INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES MARTIAL BEAUREGARD & FILS INC.	1990 11 28	Bedford
2847-2488 LES INSTALLATIONS PANAFAB INC.	1990 11 28	Hull
2847-1696 INVESTAT INC.	1990 11 26	Terrebonne
2847-0334 INVESTISSEMENTS MARCEL LEBLANC INC.	1990 11 22	Labelle
2843-8265 INVESTISSEMENTS RGV INC.	1990 11 23	Drummond
2843-6541 LES JARDINS SA-JO INC.	1990 11 26	Baie-Comeau
2847-2132 JOAILLERIE GALAZZO INC.	1990 11 27	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-1704 J.R.M. AIR INC.	1990 11 26	Longueuil
2847-1803 LABRE ET ASSOCIÉS TECHNIQUES INC.	1990 11 26	Joliette
2847-2553 LAVALTEL AHUNTSIC INC.	1990 11 28	Laval
2847-2462 LAVE-AUTO BROUE INC.	1990 11 27	Joliette
2847-0375 LIBRE SERVICE CHRISTINE LAPORTE INC.	1990 11 22	Montréal
2843-8380 LIQUIDATIONS H.M. INC.	1990 11 27	Beauce
2847-1993 LOCATION D'OUTILS ORMSTOWN INC.	1990 11 27	Beauharnois
2843-8299 MAMAN KRAMER INC. MAMA KRAMER INC.	1990 11 26	Montréal
2847-1449 MAXI DESIGN INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1415 MÉCANIQUE ET AUTOMATISATION BELZILE INC.	1990 11 23	Longueuil
2847-1738 MENSULA INC.	1990 11 27	Montréal
2843-7424 LES MENUISERIES DU PIONNIER INC.	1990 11 28	Québec
2843-6533 MICHEL LESSARD FER ORNEMENTAL INC.	1990 11 26	Trois-Rivières
2847-2843 MICHEL TÉTRAULT RÉNOVATION EN MAÇONNERIE INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0847 MOTORISÉS DE L'ESTRIE INC.	1990 11 23	Bedford
2847-1837 MULTI-AUTO A.V.M.A. INC.	1990 11 26	Saint-Maurice
2847-1951 M.A. SOLUTION INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1142 M.G. MAGAZINE INC.	1990 11 26	Montréal
2847-0862 NORBEST FINITION INC.	1990 11 23	Terrebonne
2847-3346 NORMAND JEANSON EXCAVATION INC.	1990 11 29	Bedford
2847-2181 OASIS-MICRO INC.	1990 11 28	Montréal
2847-2074 ORDILOGIC INC.	1991 01 01	Richelieu
2847-1555 PATIOS JYCO INC.	1990 11 26	Terrebonne
2843-6491 LES PÊCHERIES G.A. PARENT INC.	1990 11 26	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-2702 PÉCUNISON MUSIQUE INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0789 LES PEINTURES D'ANTAN INC.	1990 11 22	Longueuil
2847-2892 PERFORMANCE R.A.C.E. INC.	1990 11 29	Longueuil
2847-2694 LE PETIT CARTER INC.	1990 11 28	Gaspé
2843-6590 LES PÉTROLES ETCHEMIN INC.	1990 11 26	Beauce
2847-0839 LES PHOTOS QUEEN MARY INC. <i>QUEEN MARY PHOTOS INC.</i>	1990 11 23	Montréal
2847-0284 PHYSIOTHÉRAPIE MAHEU KILLENS INC.	1990 11 22	Montréal
2843-8539 LES PLACEMENTS GÉRARD MANSEAU INC.	1990 11 26	Montréal
2843-6723 PLACEMENTS J. A. BAZINET INC.	1990 11 29	Saint-Hyacinthe
2847-3023 PLACEMENTS LUCIE GROLEAU INC. <i>LUCIE GROLEAU INVESTMENTS INC.</i>	1990 11 29	Montréal
2843-2698 PLACEMENTS MULTI-M. INC.	1990 11 22	Kamouraska
2847-1746 PLACEMENTS ROLAND OUELLET INC.	1990 11 27	Québec
2847-1225 LES PLACEMENTS «PRINCIENNE» INC.	1990 11 23	Montréal
2843-2631 PLEIN CONFORT INC.	1990 11 22	Saint-François
2847-1431 PLOMBERIE RÉJEAN BEAUCHEMIN & FILS INC.	1990 11 23	Richelieu
2847-0805 POLARI-VIE INC.	1990 11 23	Laval
2847-2009 LES PRESSES HYDRAULIQUES SATIM CANADA INC.	1990 11 26	Montréal
2843-7275 PRÉVENTION G. BEAUDOIN INC.	1990 11 26	Québec
2847-2280 PRIDE INFORMATIQUE ET DÉVELOPPEMENT INC.	1990 11 29	Drummond
2847-3205 LES PRODUCTIONS ANTOINE DURAND INC.	1990 11 29	Montréal
2847-2587 LES PRODUCTIONS DU MAÎTRE INC.	1990 11 28	Longueuil
2843-8349 LES PRODUITS NATURELS JOUVENCE LTÉE	1990 11 26	Longueuil
2847-0532 LES PRODUITS PROMOSIUM INC.	1990 11 22	Montréal
2847-0979 PROMO MÉDIC INC.	1990 11 26	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2847-1670 PRONOR SANITAIRE INC.	1990 11 26	Richelieu
2843-2664 QUIROY TRANSPORT INC.	1990 11 26	Mégantic
2847-1126 RÉFRIGÉRATION MONTRÉAL INC.	1990 11 23	Montréal
2847-1647 RENÉ D'ANJOU INC.	1990 11 26	Joliette
2847-2967 RESCORP INTERNATIONAL INC.	1990 11 29	Laval
2847-2207 RESTAURANT À LA CANADIENNE INC.	1990 11 28	Laval
2847-2496 RESTAURANT LE MAESTRO INC.	1990 11 28	Terrebonne
2847-0938 RICHARD DORÉ & ASSOCIÉS, CONSEILLERS EN INFORMATIQUE INC.	1990 11 23	Montréal
2847-2769 AU ROYAUME DU CRISTAL INC.	1990 11 29	Saint-Hyacinthe
2847-2389 RPM DESIGN INC.	1990 11 28	Montréal
2847-1563 SALON DE COIFFURE ELEGANZA INC.	1990 11 26	Montréal
2843-5998 SALON DE QUILLES SAINT-JOSEPH INC.	1990 11 26	Beauce
2847-2835 SELON VOS PLANS INC.	1990 11 28	Montréal
2847-0797 SEMBEC INC.	1990 11 22	Longueuil
2847-0813 SERVICE SANITAIRE CLAUDE BONNEVILLE INC.	1990 11 23	Montréal
2847-0573 SERVICES DE MÉDIATIONS ALTERNATIFS INC.	1990 11 23	Laval
2847-2140 SERVICES FINANCIERS INTERNATIONAUX APPIC LTÉE	1990 11 27	Bedford
2847-1084 SERVICES IMMOBILIERS MAXI-VAL INC.	1990 11 23	Montréal
2847-2439 SERVIMO INC.	1990 11 27	Montréal
2847-2876 SIGNALISATION 2000 INC.	1990 11 29	Richelieu
2847-3171 SIGNEX INFORMATIQUE ET GESTION INC.	1990 11 29	Longueuil
2843-7234 LA SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE JOS BOUCHER INC.	1990 11 22	Kamouraska
2843-6939 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE CARON, CARON & DUPONT INC.	1990 11 21	Trois-Rivières
2847-1654 SOLUTIONS INFORMATIQUES DES ÎLES INC.	1990 11 26	Gaspé

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-7671 STATION SERVICE BRIGITTE GARANT INC.	1990 11 30	Québec
2847-0318 STÉPHANE CHAMPOUX, CONSULTANT EN GESTION INC.	1990 11 22	Terrebonne
2847-1811 SUPER SPORT RESTAURANT LTÉE	1990 11 26	Montréal
2847-1944 SUPERMARCHÉ J.R. CARON INC.	1990 11 27	Montréal
2843-7598 SYSTÈMES D'INVENTAIRE PRO INC. <i>PRO INVENTORY SYSTEMS INC.</i>	1990 11 28	Montréal
2847-2710 S.O.S. SAUCISSES INC.	1990 11 28	Montréal
2843-8034 S.P.E.Q. TOURNEVENT INC.	1990 11 26	Arthabaska
2843-6681 TAXI KUUIJUAQ INC. <i>/SCF1/KUUIJUAQ TAXI INC.</i>	1990 11 26	Abitibi
2847-3437 TÉLÉQUIPEMENT INC.	1990 11 30	Montréal
2847-1191 TEXTILES SUZI-Q INC. <i>SUZI-Q TEXTILES INC.</i>	1990 11 26	Montréal
2843-8042 THERMO-CONFORT DU QUÉBEC INC.	1990 11 26	Québec
2847-2801 TOUR CAN-USA INC.	1990 11 28	Saint-François
2847-2041 TRANSMONDEX INC.	1990 11 27	Montréal
2847-1308 TRANSPORT JONABEL INC.	1990 11 26	Terrebonne
2843-6764 TREMBLAY & VAILLANCOURT INC.	1990 11 30	Chicoutimi
2847-0920 ULTRAPAC INC.	1990 11 23	Montréal
2843-8588 LES UNIFORMES DE BEAUCE INC.	1990 11 23	Beauce
2847-2413 VIA TOUR CARAVANE 100 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2330 VIA TOUR CARAVANE 101 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2322 VIA TOUR CARAVANE 102 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2611 VIA TOUR CARAVANE 199 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2629 VIA TOUR CARAVANE 200 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2421 VIA TOUR CARAVANE 99 INC.	1990 11 27	Terrebonne
2847-2579 VIDÉO M.D. INC.	1990 11 28	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2843-6566 VOG- PRODUITS D'EMBALLAGE INC.	1990 11 27	Québec
2134		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1630-4800 BOUTIN & GUIMOND INC.	1978 10 13	1990 11 26	
1474-8735 LES CHAUSSURES L'OISEAU BLEU INC.	1977 03 04	1990 11 27	
1105-2982 LA CIE DE BOIS A.Z. LIMITÉE	1946 09 06	1990 11 28	
1109-0099 DEITCHER ET FRÈRE INC.	1945 02 21	1990 11 27	
1354-2436 DORCHINVEST LTÉE	1974 03 19	1990 11 22	
1624-4584 MAISON GAMACHE & NADEAU LTÉE	1978 03 14	1990 11 26	
1149-2253 NETTOYEUR RYAN INC.	1969 09 29	1990 11 28	
1280-9786 PROPEN INVESTMENTS LTD.	1965 03 01	1990 11 06	
1632-9773 RESTAURANT T'YEN AN INC.	1979 01 17	1990 11 23	GESTIONS R.T.A. INC.
1641-0839 LE SPÉCIALISTE DU FREIN BOUTIN INC.	1980 01 24	1990 11 23	
1337-8518 SPORTS LAGUE INC.	1973 08 02	1990 11 23	
1640-5748 TRANSPORT C. GIGUÈRE INC.	1979 12 27	1990 11 28	
2135			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2843-8091 2843-8091 QUÉBEC INC.	2321-7946 QUÉBEC INC. CRÉDIT-BAIL MAGOG INC.	1990 12 01	Saint-François

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2843-7721 CÉGERCO - GCL INC.	CEGERCO - GCL INC. CONSULTANTS S.M.I. SAGUENAY INC. SPÉCIALITÉS S.M.I. INC.	1990 12 01	Chicoutimi
2843-8570 CONSTRUCTION NORMAND TURCOTTE INC.	CONSTRUCTION NORMAND TURCOTTE INC. HABITATION J.M. TURCOTTE INC.	1991 01 01	Richelieu
2843-8208 DIAL TEXTILE LTÉE	DIAL TEXTILE LTÉE LES PLACEMENTS JARJOUR INC.	1990 12 01	Québec
2843-7705 LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS INC.	LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS INC. LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS, COURTIER IMMOBILIER INC.	1990 12 31	Montréal
2843-8067 GESTION ALARO INC.	GESTION ALARO INC. LIONEL ÉTHIER LIMITÉE	1990 11 26	Longueuil
2843-7663 GESTION LOUIS JEANNOTTE INC.	2425-1100 QUÉBEC INC. GESTION LOUIS JEANNOTTE INC.	1990 11 30	Montréal
2843-8083 GESTION PIERGIL INC.	GESTION PIERGIL INC. LES INDUSTRIES CLAVEAU ET CÔTÉ INC.	1990 12 01	Chicoutimi
2843-7622 M. ÉLECTRIQUE LTÉE	«M» ÉLECTRIQUE LTÉE GESTION DE LA POTERIE INC. 2846-5177 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Trois-Rivières
2843-6558 O. & R. DUNN INC.	2846-5623 QUÉBEC INC. 2435-7691 QUÉBEC INC. O. & R. DUNN INC.	1990 11 15	Laval
2843-8182 LES PLACEMENTS ROGER TREMBLAY INC.	LES PLACEMENTS ROGER TREMBLAY INC. LES PLACEMENTS GASTON CASTONGUAY INC.	1990 12 01	Roberval
2843-9156 PRÉT-À-PORTER MARIE-PAULE INC.	PRÉT-À-PORTER MARIE-PAULE INC. 2742-7475 QUÉBEC INC.	1990 11 30	Terrebonne
2843-6749 SÉCURITÉ ET PROTECTION SECPRO INC.	SÉCURITÉ ET PROTECTION SECPRO INC. SERVICE DE LIMOUSINE S.P. INC.	1990 11 30	Québec
2843-9461 SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE WESTBURY (QUÉBEC) INC. WESTBURY (QUÉBEC) HOLDINGS INC.	SOCIÉTÉ DE VALEURS MOBILIÈRES WESTBURY (QUÉBEC) INC. SOCIÉTÉ DE PORTEFEUILLE WESTBURY (QUÉBEC) INC.	1990 12 01	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2843-6673 TÉLÉSAG INC.	DOLBEAU T V SERVICE INC. GAGNON TV LTÉE TÉLÉSAG INC.	1990 12 01	Montréal
2843-7648 TRANSPORT CHAÎNÉ INC.	TRANSPORT CHAÎNÉ INC. 2739-6324 QUÉBEC INC.	1990 12 01	Saint-Maurice
2843-8190 TRANSPORT RÉAL GRONDIN INC.	2736-5303 QUÉBEC INC. TRANSPORT RÉAL GRONDIN INC.	1990 11 30	Beauce

L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

2136

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2149-3671 2149-3671 QUÉBEC INC.	1982 12 29	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
2149-3705 2149-3705 QUÉBEC INC.	1982 12 29	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
2316-9444 2316-9444 QUÉBEC INC.	1985 02 20	1990 11 26	1) de la dénomination sociale: GEXTRAIS INC. 2) du district: Alma
2325-5219 2325-5219 QUÉBEC INC.	1985 09 04	1990 11 26	du district: Joliette
2328-2676 2328-2676 QUÉBEC INC.	1985 10 03	1990 11 26	de la dénomination sociale: J.L. TOITURE INC.
2419-8509 2419-8509 QUÉBEC INC.	1986 09 05	1990 11 22	du district: Québec
2431-2274 2431-2274 QUÉBEC INC.	1987 03 24	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2528-0223 2528-0223 QUÉBEC INC.	1987 07 07	1990 11 27	du district: Roberval
2531-8072 2531-8072 QUÉBEC INC.	1987 10 19	1990 11 28	de la dénomination sociale: CONSULTANTS TREMBLAY & LAMBERT INC.
2540-1043 2540-1043 QUÉBEC INC.	1987 10 20	1990 11 26	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES PATRICE LESSARD INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2540-6034 2540-6034 QUÉBEC INC.	1987 11 05	1990 11 30	de la dénomination sociale: DÉMÉNAGEMENT TRANS-QUÉBEC MONTRÉAL INC.
2540-6042 2540-6042 QUÉBEC INC.	1987 11 05	1990 11 30	de la dénomination sociale: DÉMÉNAGEMENT TRANS-QUÉBEC CHICOUTIMI INC.
2542-7758 2542-7758 QUÉBEC INC.	1988 01 05	1990 11 22	de la dénomination sociale: LES SERRES DES CYPRÈS INC.
2544-5222 2544-5222 QUÉBEC INC.	1988 02 01	1990 10 25	de la dénomination sociale: LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ DANIEL CHARRON INC.
2550-2212 2550-2212 QUÉBEC INC.	1988 03 09	1990 11 26	de la dénomination sociale: ORIGÉNIAL INC.
2624-0176 2624-0176 QUÉBEC INC.	1988 09 02	1990 11 21	de la dénomination sociale: LES HABITATIONS DU MONT SHEFFORD INC.
2634-1156 2634-1156 QUÉBEC INC.	1989 01 23	1990 11 06	1) du capital-actions 2) des dispositions
2638-7076 2638-7076 QUÉBEC INC.	1989 02 07	1990 10 30	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 5
2645-5717 2645-5717 QUÉBEC INC.	1989 05 03	1990 10 30	du district: Beauharnois
2645-7143 2645-7143 QUÉBEC INC.	1989 05 03	1990 10 30	du district: Trois-Rivières
2732-2908 2732-2908 QUÉBEC INC.	1989 06 02	1990 11 21	de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS GEORGES DICK INC.
2743-0438 2743-0438 QUÉBEC INC.	1989 12 19	1990 11 28	de la dénomination sociale: PROMO-GESTION D.T.L. INC.
2744-1419 2744-1419 QUÉBEC INC.	1989 11 27	1990 11 27	de la dénomination sociale: E.D. ÉLECTRIQUE INC.
2751-1989 2751-1989 QUÉBEC INC.	1990 04 06	1990 11 28	de la dénomination sociale: SUSPENSION ILLIMITÉE (1990) INC.
2751-7242 2751-7242 QUÉBEC INC.	1990 04 27	1990 11 27	de la dénomination sociale: ATELIER LAURENT CHARRON INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2757-1439 2757-1439 QUÉBEC INC.	1990 05 30	1990 11 22	de la dénomination sociale: LES AGENCES DE SERVICES DE PERSONNEL P.A.R.T. INC.
2757-8285 2757-8285 QUÉBEC INC.	1990 06 15	1990 10 29	du district: Laval
2758-5298 2758-5298 QUÉBEC INC.	1990 07 25	1990 11 22	de la dénomination sociale: BERLINE ASHBY INC.
2840-9902 2840-9902 QUÉBEC INC.	1990 10 11	1990 11 23	de la dénomination sociale: GERCOM CONSTRUCTION INC.
2841-2658 2841-2658 QUÉBEC INC.	1990 10 18	1990 11 28	de la dénomination sociale: SANIBUS INC.
2842-9553 2842-9553 QUÉBEC INC.	1990 10 25	1990 11 28	du district: Drummond
2844-5401 2844-5401 QUÉBEC INC.	1990 10 02	1990 11 13	de la dénomination sociale: TOUT EN FÊTE (1990) INC.
2845-0419 2845-0419 QUÉBEC INC.	1990 10 12	1990 11 23	de la dénomination sociale: ALIMENTATION FREEPORT INC. FREEPORT FOODS INC.
2845-2670 2845-2670 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1990 11 23	du district: Rouyn-Noranda
2845-2993 2845-2993 QUÉBEC INC.	1990 10 22	1990 11 23	du district: Montréal
2845-3538 2845-3538 QUÉBEC INC.	1990 10 23	1990 11 22	du district: Iberville
2845-5699 2845-5699 QUÉBEC INC.	1990 10 29	1990 11 15	de la dénomination sociale: DISTRIBUTION M. HACHÉ INC.
2845-7356 2845-7356 QUÉBEC INC.	1990 11 01	1990 11 21	du capital-actions
2845-7612 2845-7612 QUÉBEC INC.	1990 10 31	1990 11 14	de la dénomination sociale: ÉCOLE DE CONDUITE Y. B. NORD DE MONTRÉAL INC.
2846-7017 2846-7017 QUÉBEC INC.	1990 11 13	1990 11 16	du district: Roberval
2630-7850 LES AGENCES STYL-EAU PRIVILÈGE INC.	1988 12 01	1990 11 26	du district: Longueuil
1478-0001 ASPHALTE T.D.P. INC.	1977 05 25	1990 11 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
2534-5026 ATELIER NORMAND DUFOUR INC.	1987 04 23	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des restrictions à l'activité 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1250-4288 BRASSERIE AU VIEUX PUIITS INC.	1972 04 27	1990 11 27	1) du capital-actions 2) des dispositions
2168-3909 CAMPING AU BORD DE LA RIVIÈRE INC.	1984 03 30	1990 10 24	de la dénomination sociale: CIMENT AUDET INC.
1347-7328 CENTRE ÉLECTRONIQUE TECHNO INC.	1973 10 18	1990 11 26	de la dénomination sociale: TECHNO ET MONDAIRE INC.
2845-6739 COMMUNITIK INC.	1990 10 30	1990 11 16	de la dénomination sociale: ÉCOLE SNIDAL INC.
2756-1794 CONSTRUCTION DU BÉLIER INC.	1990 05 03	1990 11 28	de la dénomination sociale: PLANI-GESTION LUC GENDRON INC.
2325-5821 CONVERSION KINGSEY INC.	1985 08 15	1990 11 23	du capital-actions
2638-4198 COURTIER CAPITAL (SFC) INC.	1989 03 22	1990 11 22	du district: Longueuil
2619-9323 CROQUITEXTE INC.	1988 06 14	1990 11 26	du district: Terrebonne
2731-3741 LES ÉCURIES PRINCE COLONIALE INC.	1989 08 01	1990 11 01	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum 3 maximum 10
2638-8926 LES ENTREPRISES ÉLECTRIQUES DU 4 INC.	1989 02 10	1990 11 23	de la dénomination sociale: SANI EXPRESS INC.
2161-1199 LES ENTREPRISES GÉRARD COUTU LTÉE	1983 10 11	1990 11 26	du district: Terrebonne
2318-9533 ENTREPRISES MARTINE MORIN INC.	1985 04 04	1990 11 26	de la dénomination sociale: RESTAURATION AJJO INC.
2535-8169 GARAGE RICHARD BOLDUC INC.	1987 05 14	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
2416-7538 GARAGE RONALD THÉRIEN (1986) INC.	1986 05 22	1990 11 22	de la dénomination sociale: GARAGE ANDRÉ RAYMOND INC.
1472-6426 GEORGES DUMONT & FILS INC.	1976 12 22	1990 11 29	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2737-4941 GESTION HARVEY & PAINCHAUD INC.	1989 11 01	1990 11 27	du capital-actions
2167-0070 GESTION J. BOUCHER INC.	1984 03 01	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 13

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2740-1587 GESTION L.S. INC.	1989 11 29	1990 11 23	du district: Arthabaska
2427-3682 GESTION MARTI INC.	1986 12 18	1990 11 29	de la dénomination sociale: MARTI DESIGN INC.
2529-3176 GESTION MARYVA INC.	1987 08 17	1990 11 22	du district: Saint-François
1857-8385 GESTION PANET INC.	1982 05 06	1990 11 28	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 13
1367-9337 GESTION P.A. DESLANDES INC.	1974 04 25	1990 11 22	1) de la dénomination sociale: GESTION FLEUR-DÉCO INC. 2) du district: Bedford
2742-3193 LES GESTIONS GINETTE FORTIER ROY INC.	1989 11 09	1990 11 26	de la dénomination sociale: LES GESTIONS MURIELLE LAPLANTE INC.
2151-8717 LES GESTIONS VIMAT INC.	1983 02 24	1990 11 26	1) de la dénomination sociale: GROUPE BRENMAR INC. 2) du district: Joliette
2731-8252 GINGRAS, LAFLAMME ET SAVOIE ASSOCIÉS INC.	1989 07 12	1990 11 22	de la dénomination sociale: LES CONSULTANTS CÔTÉ, SAVOIE & ASSOCIÉS INC.
2544-0371 GROUPE CONSEIL PAQUIN, HARVEY, PRESCOTT & COMPAGNIE INC.	1987 12 17	1990 11 22	de la dénomination sociale: PLACEMENTS MAXJUPHIL INC.
2845-8016 G.L. TÉLÉCOMMUNICATION INC.	1990 11 06	1990 12 10	de la dénomination sociale: INTÉGRATION TRANSRECOM INC.
2525-1075 HABITATIONS CÔTE NORD PLUS INC.	1987 04 29	1990 11 27	du capital-actions
1157-6212 HOPLAB INC.	1963 01 08	1990 11 27	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2538-5188 IMMEUBLES JACQUELINE ST-GERMAIN INC.	1987 08 24	1990 11 19	de la dénomination sociale: I.M.M. ST-GERMAIN & ASS. INC.
2161-5562 LES INVESTISSEMENTS MA.SA.PA. INC.	1983 10 21	1990 11 28	1) du district: Montréal 2) du capital-actions
2166-2283 LES INVESTISSEMENTS PACDAGM INC.	1984 02 14	1990 11 27	du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2760-1624 LABORATOIRES ORTHOPÉDIQUES NOUVELLE GÉNÉRATION INC.	1990 07 13	1990 11 27	du district: Rimouski
1849-6950 LOCATION DE CAMIONS ADRIEN PELLETIER INC.	1981 08 20	1990 11 27	de la dénomination sociale: LOCATION O.B. PELLETIER INC.
2635-2328 MAGNUM PUBLICITÉ INC.	1988 12 22	1990 11 22	de la dénomination sociale: CREST-O-MATIC (1990) INC.
2151-8329 MAISONS ROGER ASHBY LTÉE	1983 02 22	1990 11 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
2167-7315 MONUMENTS DAUDELIN INC.	1984 03 16	1990 11 28	du capital-actions
2840-8268 PLACE LE GERMOIR INC.	1990 09 26	1990 11 28	de la dénomination sociale: MOTEL L'OISELIÈRE INC.
1291-6722 PLACE QUÉBEC INC.	1964 06 12	1990 11 28	du capital-actions
1190-9520 LES PLACEMENTS LUCIEN DION INC.	1964 09 01	1990 11 30	du capital-actions
1137-9443 PRODUITS DE CAOUTCHOUC MOUSSE LTÉE	1962 07 17	1990 11 26	de la dénomination sociale: PRODUITS AFP INC. AFP PRODUCTS INC.
2531-6506 LES PROMENADES BLAINVILLE INC.	1987 10 15	1990 11 20	de la dénomination sociale: CENTRE PROFESSIONNEL ST- MARTIN INC.
1371-6451 REPFAB INC.	1975 03 10	1990 11 20	1) du capital-actions 2) des dispositions
1271-6148 RESTAURANTS SCOTT QUÉBEC LTÉE	1965 10 26	1990 11 28	de la dénomination sociale: IMMEUBLES S.H.I. LTÉE
2538-5907 ROCO INDUSTRIE INC.	1987 09 09	1990 11 29	1) du capital-actions 2) des dispositions
1283-0170 ROUSSEAU SAUVÉ WARREN INC.	1971 06 15	1990 11 23	du capital-actions
2632-7155 ROYALTEX THERMOCOLLAGE INC.	1988 12 07	1990 11 28	de la dénomination sociale: ROYAL THERMOCOLLAGE INC. /SCf1/ROYAL FUSING INC.
1273-9587 SALON DES VIANDES CHIBOUGAMAU INC.	1972 02 08	1990 11 27	du capital-actions
2314-3241 SERVICE D'ALARME P.R. INC.	1984 12 19	1990 11 28	de la dénomination sociale: ÉLECTRICITÉ DEN-MAR INC.
2748-1571 SERVICE D'ENTRETIEN LENO INC.	1990 02 02	1990 11 22	du district: Montréal

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1359-8222 LES SERVICES DE RÉCLAMATIONS JEAN HÉBERT INC.	1974 10 21	1990 11 27	du capital-actions
2552-5932 SERVICES INFORMATIQUES PRIO-PLUS INC.	1988 04 06	1990 11 26	du district: Joliette
2622-7280 SOCIÉTÉ DE GESTION KAMM LTÉE	1988 07 04	1990 11 28	du capital-actions
2730-7917 SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENT ROBERT DESROSIERS INC.	1989 06 06	1990 11 29	1) de la dénomination sociale: GESTION BOUCHÉE DOUBLE INC. 2) du capital-actions
2164-6153 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU PLATON INC.	1984 01 10	1990 11 22	de la dénomination sociale: 2164-6153 QUÉBEC INC.
2758-7047 SURFACES M.D. INC.	1990 08 02	1990 11 26	du capital-actions
2739-7306 SUSPENSION ILLIMITÉE INC.	1989 11 17	1990 11 28	de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES GALIBOIS INC.
2540-2496 LES SYSTÈMES MIRO INC.	1987 10 26	1990 11 26	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
1505-7060 TRANSPORT J.P.R. INC.	1976 11 19	1990 11 26	de la dénomination sociale: 1505-7060 QUÉBEC INC.
2532-6711 TRANS-ACTION LE CITADIN INC.	1987 11 10	1990 10 24	de la dénomination sociale: 2532-6711 QUÉBEC INC.
1241-1906 UCB CANADA INC.	1952 04 04	1990 11 26	du capital-actions
1371-7558 VALORISATION P.M.V.F. INC.	1975 03 17	1990 11 27	du capital-actions
2529-9843 VOYAGES PROFESSIONNELS VP INC.	1987 09 03	1990 11 26	du capital-actions
1178-9039 WILLIE DORAIS INC.	1964 10 19	1990 11 29	1) du capital-actions 2) des dispositions

*L'Inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnie (Partie III) — Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2843-8505 L'ÂGE D'OR ST-ALPHONSE INC.	1990 11 29	44, Saint-Alphonse est, Thetford-Mines
2843-8273 AGENCE DE GARDE L'ENCHANTÉ	1990 11 26	9749, boulevard Sainte-Anne, Sainte-Anne-de-Beaupré
2843-6608 L'ASSOCIATION CARNAVAL POT-POURRI INC. <i>CARNIVAL POT-POURRI ASSOCIATION INC.</i>	1990 11 29	588, avenue Westluxe, Côte Saint-Luc
2843-2649 L'ASSOCIATION CULTURELLE «THAMIL AHLAYAM» «THAMIL AHLAYAM» CULTURAL ASSOCIATION	1990 11 26	1735, Dumas, Vimont
2843-7689 ASSOCIATION DE PÊCHE BLANCHE DE L'ANSE-AUX-FOINS INC.	1990 11 30	253, Saguenay, Saint-Fulgence
2843-7788 L'ASSOCIATION DES AGRICULTEURS POUR LA LIBERTÉ D'ASSOCIATION DE L'OUTAOUAIS INC.	1990 11 30	Route rurale numéro 1, Alcôve
2847-2314 ASSOCIATION DES CHASSEURS ET PÊCHEURS DE MONTRÉAL SAINTE-MARIE INC.	1990 11 30	Montréal
2843-2706 L'ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC CANARD	1990 11 26	6950, Côte Saint-Luc, app. 1109, Montréal
2843-9008 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC TYROL	1990 11 27	1000, rue Beaumont, Bellefeuille
2842-8324 ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DU LAC MASKINONGÉ DE STRATFORD	1990 11 26	136, avenue Centrale sud, Stratford
2846-9104 ASSOCIATION D'ENTRAIDE DES JEUNES CAMBODGIENS DU QUÉBEC	1990 11 28	277, de Beauharnois ouest, Montréal
2843-9420 ASSOCIATION ÉTUDIANTE DU MODULE DE L'ÉDUCATION DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À HULL (AÉMÉ-UQAH)	1990 11 29	115, Champlain, Hull
2843-7770 ASSOCIATION KARATÉ ST-SAUVEUR	1990 11 28	33, rue de l'Église, Saint-Sauveur-des-Monts

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2843-9164 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES ARBITRES DE SOCCER	1990 11 29	3805, Lapinière, Brossard
2843-7754 CENTRE ACTION-TRAVAIL ST-FÉLICIEN	1990 11 27	1231, Carré des Noyers, Saint-Félicien
2843-2656 CENTRE DE RESSOURCES D.H.O.R.	1990 11 26	1785, Liébert, Montréal
2843-8653 CENTRE DE RESTAURATION CHRÉTIENNE INTERNATIONAL <i>CHRISTIAN RESTORATION CENTER INTERNATIONAL</i>	1990 11 29	9, boulevard Kirkland, bureau 103, Kirkland
2843-8281 CLUB DE BADMINTON ÉLITE DU CENTRE-MAURICIE INC.	1990 11 26	930, 118 ^e Rue, Shawinigan-Sud
2843-2714 CLUB DE CROQUET ET DE PÉTANQUE ST-RAYMOND INC.	1990 11 27	333, Côte Joyeuse, Saint-Raymond
2843-6426 CLUB DE L'ÂGE D'OR «DE LA BONNE ENTENTE» DE L'ÎLE BIGRAS	1990 11 26	886, chemin de la Fourche, Laval
2843-8364 CLUB D'ORNITHOLOGIE DE LA RÉGION DES MOULINS (CORDEM)	1990 11 28	1166, de la Boisselière, Terrebonne
2843-3969 CLUB MOTOCYCLISTE HELL'S ANGELS (QUÉBEC) INC.	1990 11 09	238, boulevard Du Pont, Saint-Nicolas
2843-9131 LE CLUB SOCIAL ET SPORTIF DES CHAUFFEURS ET CHAUFFEUSES DE LA COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC	1990 11 29	720, des Rocailles, Québec
2843-6525 LE COMITÉ DES LOISIRS DE POINTE-LEBEL INC.	1990 11 28	255, rue Granier, Pointe-Lebel
2842-9736 COMITÉ POUR L'ENVIRONNEMENT DES CITOYENS DE ST-LAZARE	1990 11 26	1537, chemin Sainte-Angélique, Saint-Lazare
2843-5287 COMMUSIC'ART	1990 11 26	100, chemin Sainte-Foy, Québec
2843-6715 LA COMPAGNIE DE DANSE L.C. MOUVANCE	1990 11 30	92, rue Notre-Dame, bureau 210, Repentigny
2843-7762 COMPTOIR DU MERCREDI	1990 11 27	454, rue Lasalle, Rimouski
2847-2306 ENTRAIDE 3IÈME ÂGE BIENVILLE	1990 11 30	3890, rue Caron, Saint-Hubert
2842-9066 ENTRAIDE EPAT	1990 11 27	12905, rue Sherbrooke est, Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2843-6434 ÉQUIPE DE COURSE 39 INC.	1990 11 26	280, Route 161, app. 3, Arthabaska
2840-7245 LA FERME «NOUVEL HORIZON»	1990 11 26	3530, chemin de l'Amitié, Mont-Rolland
2843-6731 FONDATION DE LA CORPORATION HONORIFIQUE AGRÉÉE PROPRIÉTAIRE DES ÉTABLISSEMENTS ANCESTRAUX D'UPTON (C.H.A.P.E.A.U.) INC.	1990 11 30	611, rang de la Carrière, Upton
2843-8430 FONDATION D'ENTRAIDE SOCIALE SILLERY/SAINTE-FOY	1990 11 29	Communauté urbaine de Québec
2843-8646 FONDATION JOIE D'ENFANT	1990 11 29	105-B, rue Notre-Dame, Deschambault
2843-8604 GARDERIE ÉDUCATIVE SHALOM	1990 11 29	2600, rue Badeaux, Saint-Laurent
2843-6616 GARDERIE LES TISSERANDS	1990 11 29	400, Willard, Cowansville
2843-8497 GROUPE DE PROMOTION ET DE DÉFENSE DES DROITS EN SANTÉ MENTALE DE LA RÉGION 02 INC.	1990 11 29	Alma
2843-9172 LIGUE DE HOCKEY BALLE DE LASALLE <i>LASALLE BALL HOCKEY LEAGUE</i>	1990 11 29	Hôtel de Ville, 55, Dupras, Lasalle
2843-8372 ORGANISATION DES JEUNES EN FÊTES	1990 11 28	87, Richelieu, Châteauguay
2843-6657 PARENT-AISE SANTÉ MENTALE RÉGION DE MATANE	1990 11 29	196, rue Saint-Georges, Matane
2843-8307 PATINORAMA LAVAL	1990 11 27	Laval
2843-3910 LES PIVOINES, ORGANISME D'HÉBERGEMENT DE MONTRÉAL	1990 11 23	1215, boulevard St-Joseph est, Montréal
2843-7655 PROMOTION ALIMENTATION SANTÉ DE JOLIETTE	1990 11 30	Joliette
2843-6640 REGROUPEMENT DES OPÉRATEURS DE MACHINES DISTRIBUTRICES EN VRAC DU QUÉBEC (R.O.M.D.V.Q.) INC.	1990 11 29	3940, boulevard Martel, Neufchâtel
2843-7291 REGROUPEMENT «SIGNÉ FEMME» DE LA VALLÉE DE LA ROUGE INC.	1990 11 27	9138, chemin du Lac Labelle, Labelle

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2843-9263 RÉSEAU QUÉBÉCOIS DE RECHERCHE «SOCIOLOGIQUE ET ORGANISATIONNELLE» EN SANTÉ	1990 11 30	2050, Saint-Cyrille ouest, Sainte-Foy
2843-7697 RÉSEAUX D'ENTRAIDE-AMIANTE	1990 11 30	37, rue Notre-Dame sud, Thetford-Mines
2843-0676 RESSOURCES POPULAIRES DE NOTRE-DAME-DE-GRÂCE	1990 11 26	6525, avenue Somerled, bureau 1, Montréal
2843-8596 SOCIÉTÉ ARCHÉOLOGIQUE ET HISTORIQUE DE L'ÎLE AUX TOURTES	1990 11 29	21, rue Saint-Joseph, Vaudreuil
2843-8398 SOCIÉTÉ DE GESTION DE LA RIVIÈRE MATANE INC.	1990 11 28	Matane
2843-5980 TABLE PATRONALE DE CONCERTATION EN SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC	1990 11 26	1033, rue de la Chevrotière, Québec
2843-8455 LES TALENTS DE L'OUTAOUAIS	1990 11 29	4, Étienne Brûlé, app. 3, Hull
2843-9016 THÉÂTRE OPTIQUE	1990 11 27	7815, Chateaubriand, Montréal
2843-7531 «MILAN» CLUB - MONTRÉAL	1990 11 29	5325, Jean-Talon est, app. 228, Saint-Léonard
2138		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2731-1224 ACADÉMIE NATIONALE DE L'HUMOUR	1989 06 27	1990 11 28	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2843-6137 ASSOCIATION AMI-ART 90 DE QUÉBEC	1990 11 16	1990 11 28	1) du siège social: 1081, rue Aiguebelle, Québec 2) des objets
2540-3668 ASSOCIATION DES PEINTRES AMATEURS ET SEMI-PROFESSIONNELS DU CENTRE MAURICIE	1987 11 26	1990 11 28	de la dénomination sociale: ASSOCIATION D'ARTISTES-PEINTRES DU CENTRE-MAURICIE

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1360-5100 L'ASSOCIATION MUSICALE LES MINI-FÉES DE MONTRÉAL	1974 11 28	1990 11 26	1) de la dénomination sociale: L'ASSOCIATION MUSICALE LES FLEURS DE LYS DE MONTRÉAL ROSEMONT INC. 2) des objets 3) de la valeur des biens immobiliers 4) des dispositions
1362-1727 ASSOCIATION RÉGIONALE DES FAMILLES D'ACCUEIL DE L'OUTAOUAIS INC.	1975 03 03	1990 11 29	des objets
1349-1568 QUÉBEC DRAMA FESTIVAL THE QUÉBEC DRAMA FEDERATION	1972 07 11	1990 11 26	1) de la dénomination sociale: FÉDÉRATION D'ART DRAMATIQUE DU QUÉBEC 2) des objets
2156-7847 SERVICES D'ENTRAIDE ROBERVALOIS	1983 07 26	1990 11 29	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
1648-0782 LA SOCIÉTÉ DES AMIS DU JARDIN VAN DEN HENDE INC.	1980 10 16	1990 11 26	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) du nombre des administrateurs: 9
1862-3025 VILLAGE-HOSPITALITÉ INC.	1982 10 25	1990 11 26	de la dénomination sociale: LE CEP, CENTRE DE DIFFUSION PAR LE SON ET L'IMAGE
2139			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnie (Divers) — Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 21)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de chacune des corporations suivantes:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1319-2356 LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE MONTCALM, NO.: 3074	LES CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DE ST-JACQUES DE MONTCALM, NUMÉRO 3074	1967 10 23

2140

*L'Inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Dissolution (Article 28)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accepté de dissoudre chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
2417-7149 1214 RUE PEEL INC.	1986 06 19	1990 11 27
2438-2301 2438-2301 QUÉBEC INC.	1986 06 26	1990 11 27
2525-6553 LES AMIES DE LA COUTURE (LAVAL) INC.	1987 05 11	1990 11 27
2644-1808 ASSOCIATION DES JEUNES ARTISTES DU QUÉBEC	1989 05 10	1990 11 27
2422-5351 BIJOUTERIE M.R. CONSTANTINEAU INC.	1986 11 26	1990 11 27
2417-5218 LES BIJOUX JOELLE INC.	1986 06 16	1990 11 27
1843-2781 BOUCHERIE MICHEL LEMAY INC.	1981 02 16	1990 11 27
1638-7094 CENTRE D'ACHAT DU LAC-ETCHEMIN INC.	1979 09 10	1990 11 27
1291-2291 CEZAR & SONS TELEVISION SALES & SERVICE INC.	1969 05 30	1990 11 27
2172-4844 COMITÉ CULTUREL DE ST-ANACLET	1984 09 26	1990 11 27
2534-7980 COMITÉ ORGANISATEUR DES FÊTES DU 50 ^e ANNIVERSAIRE DE FONDATION DE CADILLAC	1987 05 06	1990 11 27
2538-7861 LE COMPAGNONNAGE ESPOIR-SECOURS DE SAINT-JÉRÔME	1987 09 01	1990 11 27
2318-7057 CONFECTION NAPIERVILLE INC.	1985 03 28	1990 11 27
2524-4914 CONSTRUCTION ÉLIZABETH MEILLEUR INC.	1987 04 14	1990 11 27
2539-6466 CONSTRUCTION GELAB INC.	1987 10 06	1990 11 27
1337-0820 CORPS DE MAJORETTES LES MARQUISES DE VILLE ST-PASCAL	1972 11 24	1990 11 27
2418-1034 DE GEMAROC INC.	1986 07 03	1990 11 27
1863-3180 DESROSIERS ROBINSON INC.	1987 01 27	1990 11 27
2413-5055 ÉDITIONS DES 4 G INC.	1986 03 07	1990 11 27
1129-7421 EQUILEASE LTÉE	1961 07 19	1990 11 27
2424-6142 EXPRESS SERVICE MACHINES À COUDRE INC.	1986 12 02	1990 11 27
1637-1593 FERME BERGELAIT INC.	1979 06 20	1990 11 27

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de dissolution
1647-4918 GARAGE RENÉ HOULE INC.	1980 09 10	1990 11 27
1644-0745 HACHEL INC.	1980 04 29	1990 11 27
2741-8003 IMPORTATION WIDEN INC.	1989 10 26	1990 11 27
1472-0759 JACQUES LECOURE & ASSOCIÉS INC.	1976 12 08	1990 11 27
2164-8225 L. M. DESBIENS INC.	1984 01 19	1990 11 27
2310-5372 MEUBLES CARMOND INC.	1984 09 24	1990 11 27
1246-8617 RADIO C.K.M.L. INC.	1962 08 10	1990 11 27
2640-3972 LES SCIES SAVOIE INC.	1989 03 14	1990 11 27
2430-7456 SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE DU GRAND PORTAGE	1987 03 10	1990 11 27
2544-9745 SOLUTION CONFORT J.L. INC.	1988 02 16	1990 12 03
2422-6821 STUDIO M.C. COIFFURE ET ÉLECTROLYSE INC.	1986 12 01	1990 11 27
1371-3227 STUDIO S.P. TREMBLAY INC.	1975 02 13	1990 11 27
2752-8850 S.R.P. TRANSPORT INC.	1990 03 30	1990 11 27
1354-8094 LE THÉÂTRE DE L'ESTÈQUE INC.	1973 11 05	1990 11 27
1134-9776 WARREN HALE LTÉE	1961 11 30	1990 11 27
2141		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Sainte-Foy, le 10 décembre 1990

70408

*L'administrateur,
P.H. PAQUET*

Dissolution — Demandes de

2154-0802 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2154-0802 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1990

70423

*Le président,
ANDRÉ LACHAPPELLE*

2313-8431 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2313-8431 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} septembre 1990

70342

*Le président,
MARCEL R. GUERTIN*

2160-0952 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2160-0952 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

2322-5733 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2322-5733 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 10 décembre 1990

70409

Le président,
YOLAND CROTEAU

2332-5608 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2332-5608 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Nicéphore, le 4 décembre 1990

70379

Le procureur de la compagnie,
MICHEL GIGUÈRE, notaire

2427-1330 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2427-1330 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquièrre, le 3 décembre 1990

70380

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER SIMARD OUELLET
MAZURETTE TREMBLAY, avocats

2427-1348 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2427-1348 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquièrre, le 3 décembre 1990

70381

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER SIMARD OUELLET
MAZURETTE TREMBLAY, avocats

2427-9903 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2427-9903 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Val-d'Or, le 5 décembre 1990

70382

Le procureur de la compagnie,
GUY MATTE, avocat

2526-4011 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2526-4011 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} septembre 1990

70343

Le président,
MARCEL R. GUERTIN

2527-7872 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2527-7872 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 28 novembre 1990

70353

Le président,
WAI-HUNG HUI

2537-3499 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2537-3499 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Matane, le 1^{er} octobre 1990

70383

Le secrétaire,
RÉAL LAFERRIÈRE

2645-9396 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-9396 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 septembre 1990

70410

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

2645-9404 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-9404 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 septembre 1990

70411

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

2645-9412 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2645-9412 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

le 1990

70411

Les procureurs de la compagnie,
SPIEGEL SOHMER

81^e CONGRÈS A.C.C.P. 1989 INC.

Prenez avis que la compagnie «81^e CONGRÈS A.C.C.P. 1989 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 octobre 1990

70378

Le directeur de la compagnie,
RAYMOND THERRIEN

ACCOMODATION LI-RAY INC

Prenez avis que la compagnie «ACCOMODATION LI-RAY INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 décembre 1990

70354

Le président,
RAYMOND GAUTHIER

ASSOCIATION PETROLIÈRE DU QUÉBEC

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION PETROLIÈRE DU QUÉBEC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 décembre 1990

70355

Le secrétaire de la compagnie,
RENÉ MIGLIERINA

BAR SALON ARGENTEUIL LTÉE

Prenez avis que la compagnie «BAR SALON ARGENTEUIL LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachute, le 27 novembre 1990

70384

Le procureur de la compagnie,
MICHEL J.J. CHARTRAND

BAZAR DE BELLECHASSE INC.

Prenez avis que la compagnie «BAZAR DE BELLECHASSE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Nérée, le 30 novembre 1990

70337

Le secrétaire-trésorier,
DANIEL ROSS

BOULANGERIE RANIA INC.

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIE RANIA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 novembre 1990

70385

Le procureur de la compagnie,
MILTON L. KLEIN, C.R.

BOULANGERIE TOP INC.

Prenez avis que la compagnie «BOULANGERIE TOP INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 novembre 1990

70386

Le procureur de la compagnie,
MILTON L. KLEIN, C.R.

CHOCOLATIER ZUCCATTI INC.

Prenez avis que la compagnie «CHOCOLATIER ZUCCATTI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rosemère, le 3 décembre 1990

70387

La secrétaire de la compagnie,
SONIA ANDRES CHRISTEN

CLUB SPORTIF D'ARGENTEUIL INC.

Prenez avis que la compagnie «CLUB SPORTIF D'ARGENTEUIL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachute, le 10 décembre 1990

70440

Le procureur de la compagnie,
NOËL CAMPEAU, notaire

COMITÉ CULTUREL DE L'ASCENSION

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ CULTUREL DE L'ASCENSION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

L'Ascension-de-Notre-Seigneur, le 28 novembre 1990

70388

La présidente,
NICOLE LAPOINTE

CONSTRUCTION JADE INC.

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTION JADE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pointe-aux-Trembles, le 15 octobre 1990

70412

Le président,
ROLAND JANSON

CONSTRUCTIONS GIUSEPPE RUBERTUCCI LTÉE

Prenez avis que la compagnie «CONSTRUCTIONS GIUSEPPE RUBERTUCCI LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 décembre 1990

70338

Les procureurs de la compagnie,
PINKER ET ASSOCIÉS

DÉPANNEUR BROUSSEAU-FISET INC.

Prenez avis que la compagnie «DÉPANNEUR BROUSSEAU-FISET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 30 novembre 1990

70389

Pour la compagnie,
PIERRE FISET

DISTRIBUTION L.P. FORTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION L.P. FORTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bernières, le 3 décembre 1990

70404

Pour la compagnie,
GHYSLAIN VAILLANCOURT

DISTRIBUTION PIERRE VÉZINA INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION PIERRE VÉZINA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Bernières, le 3 décembre 1990

70403

Pour la compagnie,
GHYSLAIN VAILLANCOURT

DOMAINE VAL-MARGUERITE INC.

Prenez avis que la compagnie «DOMAINE VAL-MARGUERITE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sept-Îles, le 3 décembre 1990

70344

Les procureurs de la compagnie,
POULIN & BLOUIN, notaires

DRUMMOND & SHERBROOKE CORPORATION

Prenez avis que la compagnie «DRUMMOND & SHERBROOKE CORPORATION» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 16 octobre 1990

70441

Les procureurs de la compagnie,
STEIN & STEIN

GARAGE A. BROUILLETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «GARAGE A. BROUILLETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70390

La secrétaire de la compagnie,
DIANE ROCHEFORT

GÉRARD PELLETIER INC.

Prenez avis que la compagnie «GÉRARD PELLETIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Amqui, le 10 décembre 1990

70442

Le procureur de la compagnie,
CLAIRE LANGLOIS, notaire

GESTION LÉON PELLERIN INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION LÉON PELLERIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Trois-Rivières, le 7 décembre 1990

70443

Les procureurs de la compagnie,
BEAUMIER, RICHARD

GESTION SERGE CARON INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION SERGE CARON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} novembre 1990

70391

La secrétaire de la compagnie,
CAROLE MACPHEE

GESTION VAN HERCK INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION VAN HERCK INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Stanbrigde-Fast, le 7 décembre 1990

70413

Le président,
JOHN VAN HERCK

G. VINET INC.

Prenez avis que la compagnie «G. VINET INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Gatineau, le 30 novembre 1990

70392

Le président,
GEORGES VINET

JOANNE BRODEUR INC.

Prenez avis que la compagnie «JOANNE BRODEUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} décembre 1990

70345

La présidente,
JOANNE BRODEUR

L. & d. DENTAL LABORATORY INC. LABORATOIRE DENTAIRE L. & D. INC.

Prenez avis que la compagnie «L. & d. DENTAL LABORATORY INC. — LABORATOIRE DENTAIRE L. & D. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 30 novembre 1990

70393

Les procureurs de la compagnie,
MENDELSON ROSENZVEIG SHACTER

LA CORPORATION DES JEUNES FORESTIERS DE PORTNEUF INC.

Prenez avis que la compagnie «LA CORPORATION DES JEUNES FORESTIERS DE PORTNEUF INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Pont-Rouge, le 7 décembre 1990

70437

Le président,
GODFROY LAMARCHE

L'AUBERGE DE NOS AÎNÉS «MONTÉRÉGIE»

Prenez avis que la compagnie «L'AUBERGE DE NOS AÎNÉS «MONTÉRÉGIE»» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 décembre 1990

70414

Le secrétaire de la compagnie,
PIERRE-PAUL ARMAND, C.A.

LES ABATTOIRS R. ROY INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ABATTOIRS R. ROY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 novembre 1990

70356

Le procureur de la compagnie,
DENIS HÉROUX, avocat

LES ENTREPÔTS DUPONT ET LANCTÔT INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPÔTS DUPONT ET LANCTÔT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 5 décembre 1990

70347

Le président,
MARCEL LANCTÔT

LES ENTREPRISES B. ST-PIERRE INC

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES B. ST-PIERRE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 3 décembre 1990

70444

Le président,
BERNARD ST-PIERRE

LES ENTREPRISES MARIO CAISSY & ASSOCIÉS INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES MARIO CAISSY & ASSOCIÉS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Ville Sainte-Catherine, le 31 octobre 1990

70346

Le président,
MARIO CAISSY

LES ENTREPRISES PIERRE BEAULNE INC

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES PIERRE BEAULNE INC» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Lachine, le 1^{er} décembre 1990

70357

La secrétaire de la compagnie,
THÉRÈSE MONTPETIT

LES ÉPICERIES ARCAND ET COLLIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ÉPICERIES ARCAND ET COLLIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70452

Pour la compagnie,
FRANÇOIS MORIN, C.A.

LES GESTION RICHARD STE-MARIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES GESTION RICHARD STE-MARIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Ferréol-les-Neiges, le 24 septembre 1990

70358

Le président,
RICHARD STE-MARIE

LES HABITATIONS BELLEVILLE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES HABITATIONS BELLEVILLE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 26 novembre 1990

70394

Le vice-président,
ROBERT DÉRY

LES IMMEUBLES B.L.M. INC.

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES B.L.M. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1990

70424

Le président,
ANDRÉ LACHAPELLE

LES IMMEUBLES DENAN LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES IMMEUBLES DENAN LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 22 novembre 1990

70425

Le président,
ANDRÉ LACHAPELLE

LES JARDINS ARCAND ET COLLIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES JARDINS ARCAND ET COLLIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70451

Pour la compagnie,
FRANÇOIS MORIN, C.A.

LES PLACEMENTS RICHARD DUFOUR INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PLACEMENTS RICHARD DUFOUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Jonquière, le 3 décembre 1990

70395

Les procureurs de la compagnie,
GAUTHIER SIMARD OUELLET
MAZURETTE TREMBLAY, avocats

LES PRODUCTIONS SYNOPTIKA INC.

Prenez avis que la compagnie «LES PRODUCTIONS SYNOPTIKA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hyacinthe, le 4 décembre 1990

70359

Le vice-président,
PAUL PICARD

LES SERVICES ARCAND ET COLLIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES SERVICES ARCAND ET COLLIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70450

Pour la compagnie,
FRANÇOIS MORIN, C.A.

LES VIANDES ARCAND ET COLLIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LES VIANDES ARCAND ET COLLIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70453

Pour la compagnie,
FRANÇOIS MORIN, C.A.

LITHO-CHOI INC.

Prenez avis que la compagnie «LITHO-CHOI INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 27 septembre 1990

70396

La présidente,
ALINE BRETON

LOCATION EMPRESS INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION EMPRESS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 juillet 1990

70348

Le président,
ROGER STE-MARIE

LOCATION RENTWAY INC.

Prenez avis que la compagnie «LOCATION RENTWAY INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 décembre 1990

70445

Les procureurs de la compagnie,
MARTINEAU WALKER

LUSTRA CORPORATION OF CANADA LTD.

Prenez avis que la compagnie «LUSTRA CORPORATION OF CANADA LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 29 novembre 1990

70397

Les procureurs de la compagnie,
LENGVARI, BRAMAN

MARCEL LECOURT INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCEL LECOURT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 décembre 1990

70398

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, O'BRIEN

MARCHÉ BEAUJOUR INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ BEAUJOUR INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Rémi, le 4 décembre 1990

70349

Le président,
CLAUDE TREMBLAY

MATHIEU & NADEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «MATHIEU & NADEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Boischatel, le 6 décembre 1990

70438

Le secrétaire,
FABIEN NADEAU

NORMAND BOURQUE INC.

Prenez avis que la compagnie «NORMAND BOURQUE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Repentigny, le 26 octobre 1990

70350

Le président,
NORMAND BOURQUE

OMER BOURRET & CIE LIMITÉE

Prenez avis que la compagnie «OMER BOURRET & CIE LIMITÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Outremont, le 10 octobre 1990

70415

Le secrétaire de la compagnie,
JEAN-LOUIS BOURRET

PROULX & FILLES INC.

Prenez avis que la compagnie «PROULX & FILLES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chibougamau, le 7 novembre 1990

70351

La présidente,
MARIETTE LAFONTAINE

PULSATION DESIGN INC.

Prenez avis que la compagnie «PULSATION DESIGN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 12 mars 1990

70360

Le président,
MARC RUEL, C.A.

SALON DE COIFFURE PLACE ST-LUC INC.

Prenez avis que la compagnie «SALON DE COIFFURE PLACE ST-LUC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 18 août 1990

70361

Le président,
JEAN VALLIÈRES

SERVICE ALIMENTAIRE DE QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «SERVICE ALIMENTAIRE DE QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 31 août 1990

70352

Le président,
MARCEL R. GUERTIN

SPORT 18 INC.

Prenez avis que la compagnie «SPORT 18 INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Julie, le 30 novembre 1990

70446

Les procureurs de la compagnie,
JUTRAS & SAB, avocats

STUDIO LIETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «STUDIO LIETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

St-Hubert, le 1^{er} octobre 1990

70436

La présidente,
LIETTE FAILLE RICHER

TABAGIE HORIZON INC

Prenez avis que la compagnie «TABAGIE HORIZON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 décembre 1990

70362

Le président,
DONAT ROY

YVON BRICAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «YVON BRICAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 30 novembre 1990

70339

Le président,
YVON BRICAULT

Compagnies étrangères — Loi sur les**Permis de faire affaires**

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant les corporations suivantes à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
2778-3109 * CONSTRUCTEURS DILCON LTÉE	1990 11 27
2681-9268 * ENTREPRISES ATCO LTÉE	1990 11 27
2373-7950 * GESTION NIM LTÉE	1990 11 28

2142

*L'Inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2904-2637 ** GIC CONSEILLERS EN CONTRATS À TERME DES ÉTATS-UNIS LTÉE	1990 11 27	Peter Kefalas, 418, Hudson, Montréal	500, boulevard René-Lévesque ouest, bureau 1100, Montréal

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2904-2652 * TEXPAR CANADA INC.	1990 11 27	Marie Giguère, 3400, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal	3400, Tour de la Bourse, Place Victoria, Montréal

2143

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Coopératives — Loi sur les

Délivrance des statuts de constitution

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de constitution aux coopératives suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Date de constitution
345548	CHEVREVENT, COOP DE TRAVAIL DE PRODUITS LAITIERS	90 11 23
345551	COOP DE TRAVAIL SOLIDARITÉ OUVRIÈRE DE L'ESTRIE	90 11 27
345549	COOP ÉTUDIANTE SAMUEL DE CHAMPLAIN	90 11 27
345547	COOPÉRATIVE D'HABITATION ARC-EN-CIEL DE HAM-NORD	90 11 07
345550	COOPÉRATIVE DE CONFECTION L'ESCARBOUCLE	90 11 27
345546	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS DE SERVICE GÉNÉRAL D'AUTO CÔTÉ	90 11 05
345545	COOPÉRATIVE DES TRAVAILLEURS EN SECRÉTARIAT ET TENUE DE LIVRES TLS-PRO	90 11 27

2146

Le directeur général du secteur des coopératives,
MARC JEAN

Délivrance de statuts de modification d'une coopérative, fédération et confédération

Le ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie donne avis qu'il a délivré des statuts de modification aux coopérative, fédération et confédération suivantes:

No dossier	Dénomination sociale	Modification	Date de modification
345294	COOP DE CONSOMMATION DES EMPLOYÉ(E)S DE BELL CANADA	ANC. DÉNOM. SOC. COOP DE CONSOMMATION DES EMPLOYÉS DE BELL CANADA GROUPE DE RECRUTEMENT DES MEMBRES	90 11 15

2146

Le directeur général du secteur des coopératives,
MARC JEAN

COOPÉRATIVE D'INTERVENTION EN SANTÉ INDIVIDUELLE ET SOCIALE ISIS

Avis est donné que « COOPÉRATIVE D'INTERVENTION EN SANTÉ INDIVIDUELLE ET SOCIALE ISIS » dont le siège social était situé à Québec, a été dissoute le 20 novembre

1990 conformément aux dispositions de la Loi sur les coopératives et de la Loi sur la liquidation des compagnies.

2146

L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les

Changement de la raison sociale (Article 1879 du Code civil)

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la société en commandite suivante a changé sa raison sociale de la façon indiquée ci-dessous:

Nouvelle raison sociale	Ancienne raison sociale	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES IMMEUBLES GREY-BROOKE GREY-BROOKE PROPERTIES AND COMPANY, LIMITED	SOCIÉTÉ EN COMMANDITE PLACE CHERRIER CHERRIER PLAZA AND COMPANY, LIMITED	1990 11 23

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2131

Changement de leur établissement principal

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont changé l'endroit de leur établissement principal:

Raison sociale de la société	Nouvelle adresse	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES LIEUX DU CULTE II	1600, de Lorimier, local 105, Montréal, QC, H2K 3W5	1990 11 23
PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	6000, boulevard Cavendish, local 101, Montréal, QC	1990 11 23
PLACEMENTS ÉQUINS MONTEBELLO D, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE MONTEBELLO EQUINE INVESTMENTS D AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP	1135, côte du Front, Montebello, QC, J0V 1L0	1990 11 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ROYALMOUNT ROYALMOUNT PARTNERSHIP AND COMPANY, LIMITED	5500, avenue Royalmount, local 210, Montréal, QC, H4P 1H7	1990 11 16
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT DE FOLIE	507, place d'Armes, bureau 1800, Montréal, QC, H2Y 2W8	1990 11 22

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2132

Dissolution

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de chacune des sociétés en commandite suivantes ont consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date de formation	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
INVESTISSEURS EN DIVERTISSEMENT CANADIEN NO. 9, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>CANADIAN ENTERTAINMENT INVESTORS NO. 9 AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1988 12 05	1080, Beaver Hill, local 1700, Montréal, QC, H2Z 1S8	1990 11 23

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

2129

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
LA SOCIÉTÉ EN COMMANDITE 465 BOUL. IBERVILLE À REPENTIGNY	1990 11 19	614, rue Saint-Jacques Ouest, 4 ^e étage, Montréal, QC, H3C 1E2
LA COMPAGNIE VALEURS MOBILIÈRES TRANSATLANTIQUE, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE <i>TRANSATLANTIC SECURITIES COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i>	1990 11 21	1155, rue Sherbrooke Ouest, local 1500, Montréal, QC, H3A 2W1
<i>REMDAL AND COMPANY, LIMITED PARTNERSHIP</i> REMDAL, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	1990 11 23	Stock Exchange Tower, local 3400, C.P. 242, 800, place Victoria, Montréal, QC, H4Z 1E9

Le protonotaire adjoint de la Cour supérieure, district judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU

2130

Remplacement d'un commandité

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les sociétés en commandite suivantes ont remplacé un commandité:

Raison sociale de la société	Nouveau commandité	Commandité remplacé	Date d'enregistrement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE LES LIEUX DU CULTÉ II	LES PRODUCTIONS QUAI 32 INC.	SOCIÉTÉ DE GESTION CINÉMATO- GRAPHIQUE (R.G.) INC.	1990 11 23
PLACE DES VOSGES, SOCIÉTÉ EN COMMANDITE	PLACE DES VOSGES INC.	110748 CANADA INC.	1990 11 23
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE VENT DE FOLIE	2751-0221 QUÉBEC INC.	PRODUCTIONS DE FILMS PICCONNE INC.	1990 11 22

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure, district
judiciaire de Montréal,
CLAUDE LEBEAU*

2133

**Inspecteur général
des institutions financières****Assurances — Loi sur les****LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE
GÉNÉRALE INC.***Modification de permis*

Avis est donné, par les présentes, que le permis d'assureur de LES CLAIRVOYANTS, COMPAGNIE D'ASSURANCE GÉNÉRALE INC. a été modifié et autorise désormais ladite compagnie à pratiquer au Québec les catégories d'assurances suivantes:

- Automobile
- Biens
- Bris des machines
- Responsabilité

Conformément aux exigences du chapitre II, titre IV de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32), l'assureur maintient, auprès du ministre des Finances du Québec, un cautionnement de 550 000 \$.

Le siège social de la compagnie est situé au 2001, route Nationale 112, Saint-Césaire (QC), J0L 1T0.

Québec, le 7 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2152

**PRUDENTIAL OF AMERICA LIFE INSURANCE
COMPANY (CANADA)***Délivrance de permis*

Avis est donné, par les présentes, que « Prudential of America Life Insurance Company (Canada) » a obtenu un permis d'assureur l'autorisant à pratiquer au Québec dans les catégories suivantes:

- sur la vie;
- contre la maladie ou les accidents.

L'assureur a été relevé de son obligation de fournir un cautionnement en vertu de l'article 230 de la Loi sur les assurances (L.R.Q., c. A-32).

Le représentant principal au Québec est monsieur Ronald Gignac, 4, place du Commerce, bureau 210, Île-des-Soeurs, QC, H3E 1J4.

Le siège social de la compagnie est situé au 95, Wellington Street West, Suite 904, P.O. Box 62, Toronto (Ontario), M5J 2N7.
Québec, le 4 décembre 1990

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

2149

Ministères — Avis concernant les**Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier
Avis de dépôt**

Le ministre délégué aux Forêts, monsieur Albert Côté, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribués aux bénéficiaires suivants:

PRODUITS FORESTIERS TEMBEC INC., usine de sciage située à La Sarre, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 03690100301, le volume attribué est de 330 000 mètres

cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 85, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat annule et remplace celui signé avec Howard-Bienvenu inc., division La Sarre, le 17 mars 1989 et enregistré sous le numéro 03689040318.

PRODUITS FORESTIERS TEMBEC INC., usine de sciage située à Taschereau, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 03790100302, le volume attribué est de 258 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 84 et 85, telles qu'illustrées sur la carte. Ce contrat annule et remplace celui signé avec ladite compagnie le 10 mars 1989 et enregistré sous le numéro 03789040319.

LA COMPAGNIE GASPÉSIA LIMITÉE, usine de pâte et papier située à Chandler, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 11290101201, le volume attribué est de 455 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 13, 14 et 15, telles qu'illustrées sur la carte. Ce contrat annule et remplace celui signé avec ladite compagnie le 20 juillet 1989 et enregistré sous le numéro 11289072006.

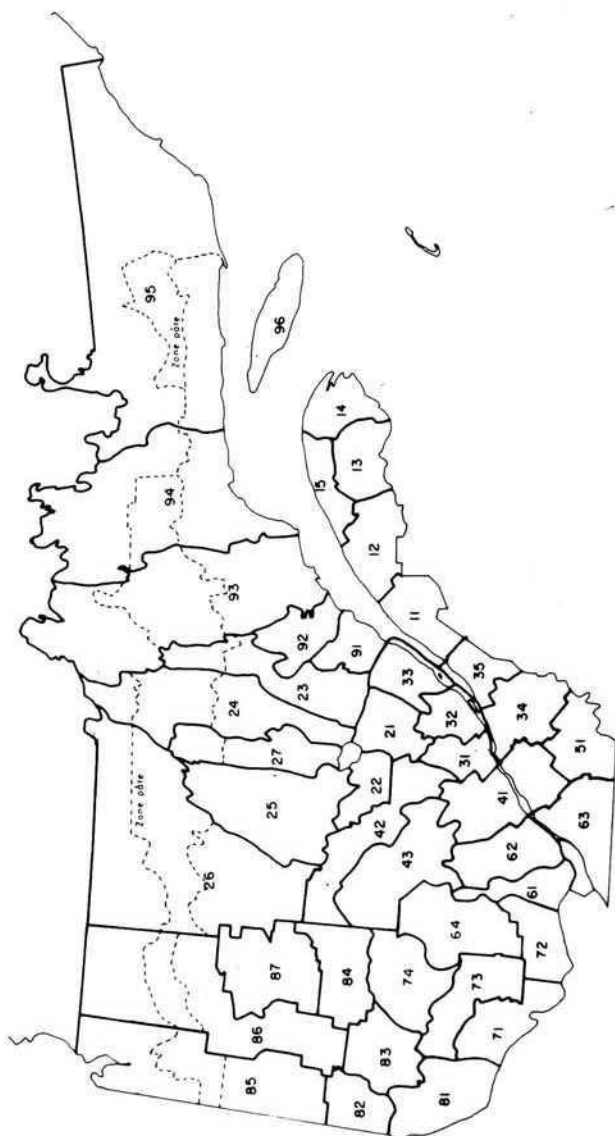
ASSOCIATION COOPÉRATIVE FORESTIÈRE DE ST-ELZÉAR, usine de sciage située à Saint-Elzéar, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 09790102901, le volume attribué est de 80 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 13 et 14, telles qu'illustrées sur la carte. Ce contrat annule et remplace celui signé avec ladite compagnie le 16 août 1989 et enregistré sous le numéro 09789081701.

LES CÉDRÉS DE LA VALLÉE INC., usine de bardeaux située à Grande-Vallée, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 12190102902, le volume attribué est de 12 000 mètres cubes de thuya, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 14, telle qu'illustrée sur la carte. Ce contrat annule et remplace celui signé avec ladite compagnie le 28 juillet 1989 et enregistré sous le numéro 12189080101.

SCIERIE ST-DONAT INC., usine de sciage située à Saint-Donat, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 31990112702, le volume attribué est de 1 000 mètres cubes de Thuya et 100 mètres cubes de pruche, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 62, telle qu'illustrée sur la carte.

Le ministre délégué aux Forêts,
ALBERT CÔTÉ

UNITÉS DE GESTION DE FORÊT PUBLIQUE



Renseignement sur les compagnies — Loi concernant les

Reprise d'existence — Avis de

La ministre déléguée aux Finances donne avis qu'elle a délivré un certificat de reprise d'existence à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de délivrance du certificat	Dispositions particulières
1245-1779 THE CHAPEAU COMMUNITY HOSPITAL INCORPORATED	1990 11 13	La dénomination sociale de la corporation est changée en celle de: HÔPITAL COMMUNAUTAIRE DE CHAPEAU INC. THE CHAPEAU COMMUNITY HOSPITAL INCORPORATED
1358-1152 ERNEST TOUZIN INC.	1990 11 16	Aucune
1864-1662 FONDATION POUR L'AVANCEMENT DE L'ENSEIGNEMENT COLLÉGIAL AU LAC ST-JEAN	1990 11 20	Aucune
1105-6983 GARAGE WILLIE LIMITÉE	1990 11 20	Aucune
2144		<i>La ministre déléguée aux Finances, LOUISE ROBIC</i>

Syndicats coopératifs — Loi sur les

L'IMMEUBLE COOPÉRATIF DU QUÉBEC

Avis est donné que lors d'une assemblée générale spéciale des membres de « L'IMMEUBLE COOPÉRATIF DU QUÉBEC » tenue le 27 août 1956, il a été résolu de liquider le syndicat et qu'il soit dissout conformément aux dispositions de la Loi sur les syndicats coopératifs et de la Loi sur la liquidation des compagnies et que messieurs Jean-Paul Guillemette, Gérard Racine et Maurice Mercier soient nommés liquidateurs. Lors d'une assemblée générale spéciale subséquente, tenue le 6 novembre 1960, messieurs Gérard Racine et Maurice Mercier ont été remplacés par messieurs Philippe Poirier et André René.

2147

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2846-1143*

70461

Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement

(L.M.R., c. M-31, a. 28)

Taux d'intérêt sur les créances de la Couronne

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de la Couronne, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (R.R.Q., 1981, c. M-31, r. 1) tel que modifié, pour le trimestre débutant le 1^{er} janvier 1991 et se terminant le 31 mars 1991 est de 16 %.

2145

*Le sous-ministre,
BERNARD ANGERS*

Syndicats professionnels — Loi sur les

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (A.Q.A.D.)

La formation d'une association sous le nom de « L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES AUTEURS DRAMATIQUES (A.Q.A.D.) » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1990 12 12.

Le siège social de l'association est à Montréal, district judiciaire de Montréal.

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Abitibi

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District d'Abitibi

Nos 615-05-000017-909

615-18-000007-903

LES ENTREPRISES CHARTRÉ LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 1338, 3^e Avenue à Val-d'Or, district d'Abitibi, partie demanderesse, contre **BIQUA-TIBI INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 254, 1^{re} Avenue à Taschereau, district d'Abitibi, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement d'Abitibi, ayant son bureau au 552, 1^{re} Avenue Ouest à Au294mos, district d'Abitibi, mis en cause.

« Un morceau de terrain ou emplacement faisant partie des lots cinq cent soixante-dix-sept (577), cinq cent soixante-dix-huit (578), cinq cent soixante-dix-neuf (579), cinq cent soixante-quinze (575), cinq cent soixante-seize (576), cinq cent quatre-vingt (580) et cent soixante-cinq (165) du cadastre officiel pour le village de Privat, canton de Privat, division d'enregistrement d'Abitibi, et plus convenablement décrits comme suit:

A) partie du lot 577, (bloc 47), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot cinq cent soixante-dix-sept (577) au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 577, vers le sud-est par une partie du lot 165 (4^e Rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 578 (5^e Avenue), vers l'ouest par une partie du lot 577 (chemin projeté). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « A, B, C, D, et A », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « A », au plan ci-cité ledit point « A » étant le coin sud du lot 577; de là, dudit point « A », en suivant la ligne sud-ouest du lot 577, une distance de 150,67 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « B »; de là, dudit point « B », une distance de 50,15 mètres mesurée dans une direction 0°00'00" jusqu'au point « C »; de là, dudit point « C », une distance de 171,27 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « D »; de là, dudit point « D », en suivant la ligne sud-est du lot 577, une distance de 45,72 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « A », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 7 359,7 mètres carrés;

B) partie du lot 578 (5^e Avenue), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 578 (5^e Avenue) au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 577, vers le sud-est par une partie du lot 165 (4^e Rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 579, vers l'ouest par une partie du lot 578 (chemin projeté). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « A, P, O, B et A », tel que

montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « A », au plan ci-cité ledit point « A » étant le coin est du lot 578; de là, dudit point « A », en suivant la ligne sud-est du lot 578, une distance de 30,48 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « P »; de là, dudit point « P », en suivant la ligne sud-ouest du lot 578 une distance de 136,94 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « O »; de là, dudit point « O », une distance de 33,43 mètres mesurée dans une direction 0°00'00" jusqu'au point « B »; de là, dudit point « B », en suivant la ligne nord-est du lot 578, une distance de 150,67 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « A », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 4 383,2 mètres carrés;

C) partie du lot 579 (bloc 48), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 579 au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 578 (5^e Avenue), vers le sud-est par une partie du lot 165 (4^e Rue), vers le sud-ouest par une partie du lot 579 (chemin projeté). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « P, M, N, O et P », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « P », au plan ci-cité ledit point « P » étant le coin est du lot 579; de là, dudit point « P », en suivant la ligne sud-est du lot 579, une distance de 70,10 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « M »; de là, dudit point « M », une distance de 105,35 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « N »; de là, dudit point « N », une distance de 76,89 mètres mesurée dans une direction 0°00'00" jusqu'au point « O »; de là, dudit point « O », en suivant la ligne nord-est du lot 579, une distance de 136,94 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « P », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 8 492,7 mètres carrés;

D) partie du lot 575, (bloc 46) village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 575 au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est et au sud-est par une partie du lot 575, vers le sud-ouest par une partie du lot 576 (5^e Avenue), vers le nord-ouest par une partie du lot 165 (4^e Rue). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « H, E, F, G et H », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « H », au plan ci-cité ledit point « H » étant le coin ouest du lot 575; de là, dudit point « H », en suivant la ligne nord-ouest du lot 575, une distance de 45,72 mètres mesurée dans une direction de 24°15'20" jusqu'au point « E »; de là, dudit point « E », une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « F »; de là, dudit point « F », une distance de 45,72 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « G »; de là, dudit point « G », en suivant la ligne sud-ouest du lot 575, une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « H », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 1 759,0 mètres carrés;

E) partie du lot 576 (5^e Avenue), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 576 (5^e Avenue) au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 575, vers le sud-est par une partie du lot 576 (5^e Avenue), vers le sud-ouest par une partie du lot 580, vers le nord-ouest par une partie du lot 165 (4^e Rue). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « H, G, J, I et H », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « H », au plan ci-cité ledit point « H » étant le coin nord du lot 576; de là, dudit point « H », en suivant la ligne nord-est du lot 576, une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « G »; de là, dudit point « G », une distance de 30,48 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « J »; de là, dudit point « J », en suivant la ligne sud-ouest du lot 576, une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « I »; de là, dudit point « I », en suivant la ligne nord-ouest du lot 576, une distance de 30,48 mètres mesurée dans une direction 24°15'20" jusqu'au point « H », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 1 172,6 mètres carrés;

F) partie du lot 580 (bloc 49), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 580 au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 576 (5^e Avenue), vers le sud-est et le sud-ouest par une partie du lot 580, vers le nord-ouest par une partie du lot 165 (4^e Rue). Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « I, J, K, L et I », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « I », au plan ci-cité ledit point « I » étant le coin nord du lot 580; de là, dudit point « I », en suivant la ligne nord-est du lot 580, une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « J »; de là, dudit point « J », une distance de 70,10 mètres mesurée dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « K »; de là, dudit point « K », une distance de 38,47 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « L »; de là, dudit point « L », en suivant la ligne nord-ouest du lot 580, une distance de 70,10 mètres mesurée dans une direction 24°15'20" jusqu'au point « I », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 2 697,1 mètres carrés;

G) partie du lot 165 (4^e Rue), village de Privat: cette parcelle de terrain est une partie du lot 165 (4^e Rue) au cadastre officiel du village de Privat, municipalité du village de Taschereau. Cette parcelle est bornée au nord-est par une partie du lot 165 (4^e Rue), vers le sud-est par une partie des lots 575, 576 (5^e Avenue) et 580, vers le sud-ouest par une partie du lot 165 (4^e Rue), vers le nord-ouest par une partie des lots 577, 578 (5^e Avenue) et 579. Cette parcelle de terrain est délimitée par le périmètre désigné par les lettres « D, E, L, M et D », tel que montré sur le plan préparé par l'arpenteur-géomètre Paul Descarreaux en date du 20 juin 1989 sous le dossier 89-S-217, minute 6171 dudit arpenteur, et peut être plus spécifiquement décrit de la manière suivante: commençant en un point désigné par la lettre « D », au plan ci-cité ledit point « D » étant à une distance de 45,72 mètres mesurée dans une direction 24°15'20" à partir du coin sud du lot 577 identifié par le point « A »; de là, dudit point

« D », une distance de 21,34 mètres mesurée dans une direction 114°15'20" jusqu'au point « E »; de là, dudit point « E », en suivant la ligne sud-est du lot 165, une distance de 146,30 mètres mesurées dans une direction 204°15'20" jusqu'au point « L »; de là, dudit point « L », une distance de 21,34 mètres mesurée dans une direction 294°15'20" jusqu'au point « M »; de là, dudit point « M », en suivant la ligne nord-ouest du lot 165, une distance de 146,30 mètres mesurée dans une direction 24°15'20" jusqu'au point « D », point de départ. Cet emplacement contient en superficie 3 121,5 mètres carrés.

Dans la présente description et sur le plan y référé, toutes les directions sont conventionnelles et les distances en mètres.

Le tout avec bâtisse y érigée, circonstances et dépendances.

La mise à prix est fixée à 29,00 \$, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district d'Abitibi, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Val-d'Or, salle numéro trois, 900, 7^e Rue, le MARDI VINGT-NEUVIÈME jour de JANVIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
CLAIRE VILLENEUVE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Val-d'Or, le 3 décembre 1990

70369

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
No 460-05-000134-903
S. 460-18-000442-903

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ROXTON-FALLS, corporation légalement constituée et régie par la Loi sur les caisses d'épargne et de crédit, ayant son siège social au 254, Notre-Dame, Roxton Falls, district de Bedford, partie demanderesse, contre RICHARD GAUTHIER, domicilié et résidant au 753, Versaille, Montréal, district de Montréal, et DENIS GAUTHIER, domicilié et résidant au 4573, Adam, Montréal, district de Montréal, et FRANCINE MATHIEU, domiciliée et résidant au 1475, Desjardins, Montréal, district de Montréal, parties défenderesses, et GROUPEMENT FORESTIER DU HAUT-YAMASKA INC., corporation légalement constituée et ayant son siège social au 578, rue Rivière, Cowansville, district de Bedford, et FRICOR INC., corporation légalement constituée, avec siège social au 13987, route 117, Saint-Janvier, Mirabel, district de Terrebonne, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« 1. Des immeubles situés dans la corporation municipale du canton de Roxton, connus et désignés, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Roxton comme étant:

- le lot cent quatre-vingt-huit (188);
- la moitié est du lot cent quatre-vingt-sept (ptie 1/2 est 187) borné comme suit: au nord par le chemin public séparant les rang 5 et 6, au sud par le lot 148, à l'est par le lot 188 et à l'ouest par la moitié ouest dudit lot 187;
- une partie de la moitié ouest du lot cent quatre-vingt-sept (ptie 1/2 est 187) ayant environ vingt (20) acres en superficie, laquelle se trouve du côté sud-est du chemin public et bornée comme

suit: au nord-ouest par le chemin public appelé route 139, à l'est par une autre partie du lot 187, à l'ouest par la ligne de division des cadastres du canton de Roxton et de la paroisse de Sainte-Pudentienne et au sud par une autre partie dudit lot 187.

2. Des immeubles situés dans la municipalité de la paroisse de Roxton Pond, connus et désignés, dans le Cinquième Rang du canton de Roxton (rg V-canton de Roxton), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Sainte-Pudentienne, comme étant:

a) toute cette partie du lot dix A (ptie 10-A) située à l'est du chemin public appelé route 139. À distraire cependant, de ladite partie de lot, deux parties situées au sud dudit lot, dont l'une ayant front sur ledit chemin public appartient à Lambert Shelton en vertu de l'enregistrement no 261866 et l'autre étant la continuation de la précédente appartient à Marcel Berthiaume en vertu de l'enregistrement no 191608. La partie présentement vendue est donc bornée comme suit: à l'est par le lot 10B, au sud par la partie distraite, à l'ouest par le chemin public appelé route 139 et au nord par le même chemin public et une partie du lot 10C;

b) la moitié (1/2) nord du lot dix B (1/2 nord 10-B), bornée comme suit: au sud par la moitié sud dudit lot, à l'est par la ligne de division entre les cadastres du canton de Roxton et de la paroisse de Sainte-Pudentienne, à l'ouest par le lot 10A et au nord par le lot 10D;

c) toute la Partie de la moitié (1/2) sud du lot dix D (ptie 1/2 sud 10-D) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139, et bornée comme suit: au nord par la moitié nord du lot 10D, à l'est par la ligne de division entre les cadastres de la paroisse de Sainte-Pudentienne et le canton de Roxton, au sud par le lot 10B et à l'ouest et au nord-ouest par le chemin public appelé route 139;

d) toute la partie de la moitié (1/2) sud du lot dix C (ptie 1/2 sud 10-C) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139, étant de forme triangulaire et bornée comme suit: à l'est par le lot 10D, au sud par le lot 10A et au nord-ouest par ledit chemin public;

e) tous les droits qu'il peut avoir dans la partie de la moitié (1/2) nord du lot dix D (ptie 1/2 nord 10-D) se trouvant au sud-est du chemin public appelé route 139, étant de forme triangulaire, laquelle est bornée comme suit: au nord-ouest par le chemin public appelé route 139, au sud par la moitié sud dudit lot 10D et à l'est par la ligne de division entre les cadastres de la paroisse de Sainte-Pudentienne et du canton de Roxton; cette partie étant occupée suivant titre précaire.

Sans bâtisse.

Plans: cette désignation a été préparée à l'aide du plan officiel du cadastre, d'un plan préparé par le Service de la Photogrammétrie et de la Cartographie du ministère des Terres et Forêts, ainsi qu'un plan préparé par monsieur Jean-Marie Jodoin, a.-g., le 22 août 1978 sous son no 8387.

Servitudes: avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, et notamment sujet à la servitude de puissance d'eau établie dans l'acte d'échange enregistré sous le numéro 273265. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme

de 15 255,90 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77, rue Principale, chambre 1.24, Granby, le MARDI VINGT-DEUXIÈME jour de JANVIER 1991 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 7 novembre 1990

70365

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 455-05-000032-909
455-18-000019-909

LA BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation constituée par une loi du Parlement du Canada et ayant son siège social à Montréal, dont une succursale au 33, rue Dufferin à Granby, district de Bedford, J2G 4W5, partie demanderesse, contre LES HÉRITIERS DE LA SUCCESSION DAVE STUART, a/s M. Keith C. Stuart, 301, place Valencay à Saint-Lambert, district de Longueuil, J4S 1S3, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Brome, 15, chemin Saint-Paul, C.P. 40 à Knowlton, district de Bedford, JOE 1V0, mis en cause.

« Immeuble situé à l'Auberge The Loft Inn, route 139 à West Brome, province de Québec, municipalité de la ville de Lac-Brome.

Fraction no 11,87 %, appartement no 1:

a) un appartement étant une partie exclusive connue et désignée comme étant le lot numéro cent quatre de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent soixante-dix (1470-104) des plan et livre de renvoi officiels du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome;

b) la quote-part des parties communes afférentes à la partie exclusive ci-haut décrite, soit les onze et quatre-vingt-sept centièmes (11,87 %) des parties communes ci-haut décrites, lesquelles sont connues et désignées comme étant le lot numéro deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent soixante-dix (1470-2) du cadastre officiel du canton de Brome, division d'enregistrement de Brome, et le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent soixante-dix (1470-1) audit canton de Brome;

c) de plus, le propriétaire de l'appartement ci-haut décrit à l'usage exclusif du terrain de stationnement faisant partie du lot un de la subdivision officielle du lot originaire numéro mille quatre cent soixante-dix (1470-1) et qui porte le numéro un (1) dudit terrain de stationnement de même que le balcon donnant sur cet appartement, étant partie dudit lot 1470-2.

L'immeuble ci-haut décrit est sujet à la copropriété établie par déclaration conformément aux articles 441B et suivants du Code

Civil de la province de Québec, en vertu de la déclaration de copropriété, reçue devant Hélène Couture, notaire, le onze février mil neuf cent quatre-vingt-six (1986) et enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Brome sous le numéro 146788.

L'immeuble ayant une bâtisse ainsi que tous les meubles meublants servant à garnir ladite partie exclusive, lesquels meubles devront être considérés comme immeubles par destination et seront sujet à toutes les clauses de garantie usuelles se rattachant à la présente vente et à l'acte de prêt hypothécaire enregistré au bureau de la division d'enregistrement de Brome sous le numéro 150855. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de treize mille huit cent quatre-vingt-douze dollars et douze cents (13 892,12 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, soit 1.03, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de BROME, 15, chemin Saint-Paul, Knowlton, le MERCREDI SIXIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
FRANCINE NADEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Cowansville, le 6 décembre 1990

70363

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rimouski
Nos 100-05-000211-901
250-18-000011-901

LA CAISSE POPULAIRE DE ST-JEAN DE DIEU, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Saint-Jean-de-Dieu, district de Kamouraska, partie demanderesse, contre LÉONARD BOUCHER, opérateur forestier, résident et domicilié au 3, 1^{re} Avenue à Saint-Jean-de-Dieu, district de Kamouraska, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre à Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, mis en cause.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Jean-de-Dieu, mesurant soixante pieds (60 pi) de largeur, direction nord-sud sur quatre-vingts pieds (80 pi) de profondeur, mesures anglaises, borné vers l'est à la rue Drapeau, vers l'ouest au résidu de terrain de Léo Drapeau, vers le sud au terrain de Madeleine Sirois et vers le nord au terrain de Jean-Guy Caron, lequel terrain étant connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour le rang B, du canton de Bégon, comme étant partie du lot numéro trente-six (36 ptie); avec la maison dessus construite, circonstances et dépendances. Sujet à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes affectant ou pouvant affecter ledit immeuble. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 687.1 du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 18 079,00 \$, représentant 50 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (L.R.Q., c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, le VENDREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1991 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 4 décembre 1990

70370

Longueuil

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 505-05-000920-907
505-18-000083-907

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation ayant son siège social au 600, rue de La Gauchetière, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre GUSTAVE DEBAERE, résident et domicilié au 160, rue Régent, Greenfield Park, district de Longueuil, partie défenderesse, et MARY VAN CAWENBERGH, résident et domiciliée au 160, rue Régent, Greenfield Park, district de Longueuil, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Chambly, parties mises en cause.

« Un emplacement situé en la ville de Greenfield Park, ayant front sur la rue Régent, connu et désigné comme étant une partie du lot trente-huit de la resubdivision du lot un de la subdivision officielle du lot originaire numéro deux cent trente-deux (232-1-38 ptie) mesurant seize mètres et cent cinquante-quatre millièmes de mètre (16,154 m) dans ses lignes sud-est et nord-ouest, quarante-six mètres et neuf cent trente-neuf millièmes de mètre (46,939 m) dans sa ligne sud-ouest et nord-est; bornée au nord-ouest par une partie du lot 232-1-38, au sud-est par la rue Régent, au sud-ouest par une autre partie (sic) du lot 232-1-38 et au nord-est par le lot 232-79; contenant en superficie sept cent cinquante-huit mètres carrés et vingt-sept centièmes de mètre carré (758,27 m²). Le tout aux plan et livre de renvoi de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil; avec une bâtisse dessus construite et portant les numéros d'immeuble 160-162, rue Régent (sic), circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble et sujet à une servitude de vue enregistrée à Chambly, sous le numéro 755514. »

La mise à prix est fixée à 14 150,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la

fiscalité municipale que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le ONZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 6 décembre 1990

70427

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Longueuil
Nos 500-05-009094-903
505-18-000088-906

CAISSE POPULAIRE DESJARDINS DE ST-MAXIME, ayant son bureau au 194, rue Charron, ville Lemoyne, district de Longueuil, partie demanderesse, contre **GESTION JALORO INC.**, corporation légale, ayant un bureau au 50, rue de la Barre, ville et district de Longueuil, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Chambly, mis en cause.

« Un immeuble situé en la ville de Lemoyne, ayant front sur la rue Saint-Louis, connu et désigné comme étant le lot numéro quarante-sept de la subdivision du lot originaire numéro deux cent quarante-six (246-47), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Antoine de Longueuil, division d'enregistrement de Chambly; avec une maison dessus construite et portant les numéros 205 et 207 de ladite rue Saint-Louis, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur et plus particulièrement sujet à une servitude de vue, créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 736911 et sujet également à une servitude de vue et de passage, créée aux termes d'un acte enregistré sous le numéro 88110. »

La mise à prix est fixée à 43 718,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Longueuil, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chambly, 2555, boulevard Roland-Therrien, salle RC-21, Longueuil, QC, le DIX-NEUVIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
ÉLIZABETH S. GOBEILLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Longueuil, le 10 décembre 1990

70449

Mingan

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000236-859
S. 650-18-000014-898

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Fleming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **CENTRE D'ACHAT MARC JACOB LTÉE**, corporation dûment constituée et ayant un bureau au 1273, Villa-des-Bois à l'Ancienne-Lorette, district de Québec, partie défenderesse.

« Un certain lopin de terre ou emplacement situé en la cité de Schefferville, province de Québec, connu et désigné comme étant le lot trois - un - trente-quatre (3-1-34) du bloc trois (bloc 3), aux plan et livre de renvoi du cadastre pour le Territoire du Nouveau-Québec; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Sujet à ce bail emphytéotique consenti par la Couronne en faveur de M. Sylva Gagnon en date du 10 juin 1958, devant Me Raymond Cossette, enregistré à la division d'enregistrement de Québec, le 21 juin 1958, sous le numéro 444070, portant le numéro d'immeuble 164-166, Montagnais. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 2 550,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATORZIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures TRENTE.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissier
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70430

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000205-854
S. 650-18-000017-891

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège sociale au 505, rue Fleming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **APPARTEMENT IGLOO INC.**, corporation dûment constituée et ayant un bureau au 27, rue Chaput, Lac-Charbonneau à Saint-Lin, district de Joliette, partie défenderesse.

« Le lot trois - un - quarante-quatre (3-1-44) du bloc trois (bloc 3), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel pour le Territoire du Nouveau-Québec, municipalité de Schefferville; avec les

bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 525-527, rue Houston, Schefferville. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 125,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25% de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à ONZE heures TRENTE.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70432

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000553-840
S. 650-18-000022-891

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Flemming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **PLACE LE RELAIS SCHEFFERVILLE INC.**, corporation dûment constituée et ayant un bureau au 103, Portage-des-Mousses à Port-Cartier, district de Mingan, partie défenderesse.

« Le lot huit - cent soixante et onze - cinq (8-171-5) du bloc huit (bloc 8), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. Avec et y compris également les immeubles par destination, c'est-à-dire l'outillage, la machinerie, les meubles meublants et autres objets mobiliers semblables placés par le vendeur pour compléter son exploitation et portant le numéro d'immeuble 164, rue Laurentide, Schefferville. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 375,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70433

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000537-845
S. 650-18-000016-893

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Flemming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **ENTREPRISES LUCIEN JACQUART INC.**, corporation dûment constituée et ayant un bureau au 27, rue Chaput au lac Charbonneau, Saint-Lin, district de Joliette, partie défenderesse.

« Un certain emplacement situé en la cité de Schefferville dans la province de Québec, connu et désigné comme étant le lot trois - un - trente-cinq (3-1-35) du bloc trois (bloc 3), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec, ville de Schefferville; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances.

Sujet à toutes les charges et servitudes quelconques, actives ou passives résultant de ce bail emphytéotique consenti par sa Majesté la Reine Elizabeth II, aux termes de cet acte en date du 4 novembre 1958, passé devant Me G.F. Bourque, enregistré au bureau d'enregistrement de la division de Québec à Québec, le 7 novembre 1958, sous le numéro 450358, portant le numéro d'immeuble 160-162, Montagnais, Schefferville. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 2 125,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à ONZE heures.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, rue Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC,
Tél.: (418) 962-4966

70434

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000576-841
S. 650-18-000021-893

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Fleming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE SCHEFFERVILLE INC.**, corporation dûment constituée et ayant un bureau au 525-527, rue Ruth à Schefferville, district de Mingan, partie défenderesse.

« Les lots trois - un - trente-huit et trois - un - quarante (3-1-38 et 3-1-40) du bloc trois (bloc 3), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec, portant le numéro d'immeuble 525-527, rue Ruth, Schefferville. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 8 550,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multiplié par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à QUATORZE heures.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70429

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000208-858
S. 650-18-000019-897

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Fleming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **VINCENT RICHARD**, domicilié et résidant à Rexton, comté de Kent, province du Nouveau-Brunswick, partie défenderesse.

« Un terrain connu et désigné comme étant le lot seize - trente-quatre (16-34) du bloc seize (bloc 16), du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec, dans la ville de Schefferville, district électoral de Duplessis, division d'enregistrement de Sept-Îles, contenant en superficie vingt mille pieds carrés (20 000 pi²), mesures anglaises, portant le numéro d'immeuble 1055, rue de la Gare, Schefferville; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 300,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la

municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

« Le lot seize - trente-cinq (16-35) du bloc seize (bloc 16), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 1065, rue de la Gare, Schefferville. »

Conformément à l'article 668 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances est de 125,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à TREIZE heures.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHON

Truchon & Truchon, huissiers
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70431

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Mingan
No 650-02-000546-844
S. 650-18-000018-899

VILLE DE SCHEFFERVILLE, corporation municipale dûment constituée, ayant son siège social au 505, rue Fleming à Schefferville, district de Mingan, partie demanderesse, contre **ANDRÉ JACQUART LTÉE.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 103, Portage-des-Mousses à Port-Cartier, district de Mingan, partie défenderesse.

« Les lots seize — onze, seize — douze et seize — treize (16-11, 16-12 et 16-13) du bloc seize (bloc 16), aux plan et livre de renvoi du cadastre officiel du Territoire du Nouveau-Québec; avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 825, rue de la Gare, Schefferville. »

Conformément à l'article 688 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif au moment de l'adjudication, soit en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 2 300,00 \$. Ce montant est fixé par le shérif et doit être égal à 25 % de l'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Sept-Îles, 425, boulevard Laure, Sept-Îles, le LUNDI QUATRIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures.

Sept-Îles, le 7 décembre 1990

L'officier du shérif,
JEAN TRUCHONTruchon & Truchon, huissiers
724, Bourgeois, local 2
Sept-Îles, QC
Tél.: (418) 962-4966

70428

Rouyn-NorandaBref de saisie immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Rouyn-Noranda
Nos 600-05-00089-876
600-18-00008-903

R.H. JOUBERG LTÉE, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 524, rue Dallaire, Rouyn-Noranda, district de Rouyn-Noranda, partie demanderesse, contre **G.C. FRANCFORT INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau à D'Alembert, district de Rouyn-Noranda, partie défenderesse.

« Une partie du lot numéro quarante-trois-A (43-A), rang Est, chemin Macamic, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Dufresnoy et pouvant plus particulièrement être décrite comme suit: de figure irrégulière, mesurant quatre-vingt-treize pieds et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (93,99 pi) dans son côté nord, cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et soixante-dix-sept centièmes (199,77 pi) dans son côté est, cent cinq pieds (105 pi) dans son côté sud et deux cent dix pieds et seize centièmes (210,16 pi) dans son côté ouest; son coin sud-est étant situé à une distance de mille quatre cent cinquante-neuf pieds (1 459 pi) à l'ouest du point de rencontre du côté nord de la route avec le lot quarante-trois-C (43-C) (chemin de fer), telle distance étant prise le long du côté nord de ladite route. Cet emplacement est borné au nord par le résidu dudit lot quarante-trois-A (43-A), appartenant à Gabrielle Larocque-Rodrigue ou représentants, à l'est par la partie du lot quarante-trois-A (ptie 43-A), appartenant à Pierre Perron ou représentants, au sud par la route et à l'ouest par une autre partie dudit lot quarante-trois-A (43-A), propriété de Gabrielle Larocque-Rodrigue ou représentants. Toutes les mesures sont anglaises et plus ou moins.

Une partie non subdivisée du lot numéro quarante-trois-A (43-A), rang Est, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Dufresnoy, mesurant environ cent pieds (100 pi) dans ses côtés nord et sud par environ deux cents pieds (200 pi) dans ses côtés est et ouest, bornée vers le nord par le résidu dudit lot quarante-trois-A (43-A), appartenant à Gabrielle Larocque-Rodrigue ou représentants, vers l'est par une autre partie non subdivisée dudit lot quarante-trois-A (43-A), appartenant à Claude Hautcoeur ou représentants, vers le sud par la route et vers l'ouest par une autre partie non subdivisée dudit lot quarante-trois-A (43-A), appartenant à Pierre Perron ou représentants; son coin sud-est est situé à environ mille deux cent cinquante-sept pieds (1 257 pi) à l'ouest du point de rencontre du côté nord de la route avec le côté nord-ouest du lot numéro quarante-trois-C (43-C), mêmes rang et canton, telle distance étant prise le long de ce côté nord de la route.

Une partie non subdivisée du lot numéro quarante-trois-A (43-A), rang Est, aux plan et livre de renvoi officiels du canton de Dufresnoy, et pouvant plus particulièrement être décrite comme suit: mesurant environ quatre-vingt-dix-huit pieds et soixante-cinq

centièmes (98,65 pi) dans son côté nord, environ deux cents pieds (200 pi) dans son côté est, environ cent deux pieds (102 pi) dans son côté sud et cent quatre-vingt-dix-neuf pieds et soixante-dix-sept centièmes (199,77 pi) dans son côté ouest borné vers le nord par le résidu dudit lot quarante-trois (43-A), appartenant à Gabrielle Larocque-Rodrigue ou représentants, vers l'est par la partie ci-dessus désignée au paragraphe 3, vers le sud par la route et vers l'ouest par la partie dudit lot quarante-trois-A (43-A) appartenant à Jean-Guy Bergeron.

Le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Évaluation municipale: 8 400,00 \$.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé au moment de l'adjudication, est fixé à 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale, soit la somme de 2 415,00 \$.

Pour être vendu au bureau du shérif de Rouyn-Noranda, palais de justice, 2, avenue du Palais, salle RC 04, Rouyn-Noranda, J9X 2N9, le HUITIÈME jour de FÉVRIER 1991 à DIX heures.

Le shérif,
ME CLAUDE GARNEAUBureau du shérif
Cour supérieure
Rouyn-Noranda, le 7 décembre 1990

70426

Saint-FrançoisSaisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000646-907
S. adj.: 450-18-000060-904

BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, banque à charte légalement constituée, ayant un bureau au 241, rue Dufferin à Sherbrooke, QC, J1H 4M3, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **NORMAND BRIEN**, domicilié et résidant au 4501, rue Fontaine à Rock Forest, QC, J1N 1Z9, district de Saint-François, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision un de la subdivision deux de la subdivision soixante-six du lot originaire mille cent six (1106-66-2-1), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 4501, rue Fontaine, Rock Forest, province de Québec. »

Considérant que la présente vente aux enchères concerne un immeuble servant de résidence familiale et suivant les dispositions de l'article 687.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 57 720,00 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-

résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droit sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de justice, 375, rue King Ouest à Sherbrooke, QC, J1H 6B9, le VENDREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 23 novembre 1990

70364

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000743-902
S. adj.: 450-18-000059-906

BANQUE FÉDÉRALE DE DÉVELOPPEMENT, corporation légalement constituée et ayant son siège social au 800, place Victoria, local 4600 à Montréal, QC, H4Z 1C8, district de Montréal, et un bureau au 2532, rue King Ouest à Sherbrooke, QC, J1J 2E8, district de Saint-François, partie demanderesse, contre **INDUSTRIES TECHNO-PRO DE L'ESTRIE (1988) INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 7579, boulevard Bourque, Deauville, QC, JOB 1N0, district de Saint-François, et **BRUNO BERTOLDI**, expert en sinistre, domicilié au 4576, place Mont-Havre, Rock Forest, QC, J1N 1P9, district de Saint-François, parties défenderesses, et **JEAN BOUCHER**, en sa qualité de **RÉGISTRATEUR** du bureau d'enregistrement de la division de Sherbrooke, mis en cause.

« Un certain terrain connu et désigné comme étant le lot numéro deux de la resubdivision du lot numéro trente-deux de la subdivision du lot originaire numéro cinq cent cinquante-cinq (555-32-2), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford; le tout avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 7579, boulevard Bourque dans la municipalité de Deauville. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 83 650,00 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de justice, 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 6B9, local RC.-15, le JEUDI VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER 1991 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 22 novembre 1990

70368

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000560-900
S. adj.: 450-18-000064-906

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation résultant de la fusion et continuant, depuis le 1^{er} novembre 1989, la Banque Canadienne Nationale et la Banque Nationale du Canada (Loi sur les banques, 1970, S.R.C., c. 13-1 a. 100) avec siège social au 600, rue de La Gauchetière Ouest, Montréal, QC, H3B 4L9, district de Montréal, partie demanderesse, contre **SALVATOR BELTRANO**, restaurateur, résidant et domicilié au 1880, rue de Rouville à Sherbrooke, QC, J1J 1W6, district de Saint-François, et **DAME LISE LECLERC BELTRANO**, femme d'affaires, résidant et domiciliée au 1880, rue de Rouville à Sherbrooke, QC, J1J 1W6, district de Saint-François, parties défenderesses, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

Bloc 1: (Commercial)

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot soixante-dix (ptie 70), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford. De forme irrégulière, mesurant cinquante pieds (50 pi) dans sa ligne nord, deux cent trente et un pieds (231 pi) dans sa ligne est, cinquante-cinq pieds et trois dixièmes (55,3 pi) dans sa ligne sud-ouest et deux cent douze pieds et cinq dixièmes (212,5 pi) dans sa ligne ouest. Bornée au nord par la rue King Ouest, à l'est par le lot 70-29, au sud-ouest par le chemin de fer du Canadien Pacifique et à l'ouest par le lot 70-28; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 2192, rue King Ouest, Sherbrooke. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 95 758,00 \$.

Bloc 2: (Résidentiel)

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro huit du lot originaire numéro quarante-quatre (44-8), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, portant le numéro d'immeuble 1880, rue de Rouville, Sherbrooke. »

Considérant que la présente vente aux enchères concerne un immeuble servant de résidence familiale, concernant le bloc 2 et suivant les dispositions de l'article 687.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 45 085,00 \$.

Bloc 3:

« Un immeuble connu et désigné comme étant la subdivision numéro quinze du lot originaire numéro trois cent A (300A-15), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford; sans bâtisse. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 3 068,00 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en trois blocs distincts au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de Justice, 375, rue King ouest à Sherbrooke, QC, le JEUDI VINGT-QUATRIÈME jour de JANVIER 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 22 novembre 1990

70367

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Saint-François
No 450-05-000733-903
S. adj.: 450-18-000058-908

DOUGLAS PATRICK, domicilié et résidant au 10038, Ratcliff, C.T., Orlando, U.S.A. 32825, dans l'État de la Floride, partie demanderesse, contre PETER SINGLETON, domicilié et résidant au 1955, chemin Mountain-Hill, R.R. 1 à Lennoxville, QC, JIM 2R2, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

A) « Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatorze C pour le rang Quatre (ptie lot 14C, rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Ascot, division d'enregistrement de Sherbrooke. Ladite partie étant plus amplement décrite comme suit: bornée vers le nord par une partie du lot 14C, sur une ligne droite d'une longueur de quatre-vingt-quatre mètres et soixante-trois centièmes (84,63 m), vers le sud-est par le chemin Moulton-Hill, sur des lignes droites ayant des longueurs de quatre-vingt-quatre mètres et neuf centièmes (84,09 m), vingt-trois mètres et quatre-vingt-sept centièmes (23,87 m), vers le sud-ouest par le lot 14C-1 (rue) sur une ligne droite ayant une longueur de trente-six mètres et cinquante-huit centièmes (36,58 m), avec une courbe intérieure d'une longueur de quarante-trois mètres et dix centièmes (43,10 m), d'un rayon mesurant cinquante-sept mètres et soixante-seize centièmes (57,76 m) et avec une courbe extérieure d'une longueur de quatre-vingt-six centièmes de mètres (0,86 m) d'un rayon mesurant soixante et un mètres et cinq centièmes (61,05 m) et vers le nord-ouest par une partie du lot 14C, sur une ligne droite d'une longueur de soixante-trois mètres et cinquante-six centièmes (63,56 m), contenant une superficie de sept mille cent quarante-huit mètres carrés et neuf dixièmes (7 148,9m²); avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances situées au 1955, chemin Moulton-Hill, municipalité du canton d'Ascot, province de Québec et sujet, ledit immeuble, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant résulter des titres antérieurs et notamment sujet à une servitude de pipes de passage contre le lot 14C-2 desdits rang et canton, suivant acte enregistré à Sherbrooke, le 5 octobre 1973, sous le numéro 196155. »

B) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot numéro quatorze C pour le rang Quatre (ptie lot 14C, rg IV), aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Ascot, division d'enregistrement de Sherbrooke. Ladite partie étant plus amplement décrite comme suit: bornée vers le nord par une partie du lot 14C desdits rang et canton, sur une ligne droite ayant une longueur de cent cinquante-six mètres et cinquante-six centièmes (156,56 m), vers le sud-est par le chemin Moulton-Hill sur une ligne droite ayant une longueur de soixante-trois mètres

et cinquante-deux centièmes (63,52 m) et également sur une ligne droite d'une longueur de trois mètres et quarante centièmes (3,40 m) et par une autre partie du lot 14C desdits rang et canton, sur une ligne droite ayant une longueur de soixante-trois mètres et cinquante-six centièmes (63,56 m), vers le sud par une autre partie du lot 14C desdits rang et canton, sur une ligne droite ayant une longueur de quatre-vingt-quatre mètres et soixante-trois centièmes (84,63 m), vers le sud-ouest par le lot 14C-1 (rue), sur une courbe extérieure mesurant huit mètres et cinquante-sept centièmes (8,57 m) avec un rayon ayant une longueur de soixante et un mètres et cinq centièmes (61,05 m) et vers l'ouest par les lots 9-2 et 9-3 du cadastre du village de Lennoxville, sur une ligne droite d'une longueur de cent dix-huit mètres et quatre-vingt-deux centièmes (118,82 m), contenant une superficie de neuf mille deux cent quatre-vingt-neuf mètres carrés et huit dixièmes (9 289,8 m²); sans bâtisse.

C) Un immeuble connu et désigné comme étant une partie de la subdivision trois du lot numéro neuf (ptie lot 9-3), aux plan et livre de renvoi officiels pour le cadastre du village de Lennoxville, division d'enregistrement de Sherbrooke. Ladite partie étant plus amplement décrite comme suit: bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 9-3, sur une ligne droite d'une longueur de trente-neuf mètres et trente-deux centièmes (39,32 m), vers l'est par une partie du lot 14C, rang IV, canton d'Ascot, sur une ligne droite d'une longueur de cinquante-sept mètres et quatre-vingt-onze centièmes (57,91 m) et vers le sud-ouest par le lot 9-1 (rue), sur une courbe extérieure mesurant vingt-huit mètres et quatorze centièmes (28,14 m) et un rayon d'une longueur de soixante et un mètres et cinq centièmes (61,05 m), contenant une superficie de quatre cent quarante-neuf mètres carrés et cinq dixièmes (449,5 m²); sans bâtisse.

Sujets, lesdits immeubles, à toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes pouvant résulter des titres antérieurs et plus particulièrement sujets à une servitude de pipes et de passage contre le lot 14C-2, rang IV, canton d'Ascot, suivant acte enregistré à Sherbrooke, le 5 octobre 1973 sous le numéro 196155. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 72 199,50 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de justice, 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 6B9, local RC-15, le VENDREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1991 à NEUF heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 23 novembre 1990

70366

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

No 450-05-000287-900

S. adj.: 450-18-000037-902

LA COMPAGNIE SHERBROOKE TRUST, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 2727, rue King Ouest à Sherbrooke, QC, J1L 1C2, district de Saint-François, partie demanderesse, contre BERTRAND GINGRAS, demeurant au 4, boulevard Industriel à Sherbrooke, QC, J1H 5H1, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Sherbrooke, mis en cause.

Bloc 1: (Commercial - 3 Unités)

« Un immeuble connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, comme étant composé des lots (ou parties de lots) suivants, savoir:

1. Une partie du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (ptie 154), plus particulièrement décrite comme suit: de figure irrégulière, mesurant vingt-neuf mètres et trente-sept centièmes (29,37 m) vers le nord, soixante-neuf mètres et soixante-quinze centièmes (69,75 m) vers l'est, trente-deux mètres (32,0 m) vers le sud et cinquante-deux mètres et soixante-seize centièmes (52,76 m) vers l'ouest, bornée vers le nord par une partie du lot 154, vers l'est par le lot 154-8, vers le sud par le lot 156-103 et vers l'ouest par les lots 154-9, 154-6 et 154-5-1; contenant une superficie de deux mille cent vingt-cinq mètres carrés et trois dixièmes (2 125,3 m²).

2. Une partie de la subdivision neuf du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (ptie 154-9) et plus particulièrement décrite comme suit: de figure irrégulière, mesurant trente mètres et cinquante-trois centièmes (30,53 m) vers le nord, seize mètres (16,0 m) vers l'est, trente mètres et cinquante-sept centièmes (30,57 m) vers le sud et seize mètres (16,0 m) vers l'ouest, borné vers le nord par partie du lot 154-9, vers l'est par partie du lot 154, vers le sud par le lot 154-103 et vers l'ouest par le chemin public; contenant une superficie de quatre cent quatre-vingt-huit mètres carrés et sept dixièmes (488,7 m²).

3. La subdivision cent trois du lot originaire numéro cent cinquante-six (156-103); contenant une superficie de mille trois cent quatre-vingt-quatorze mètres carrés (1 394,0 m²).

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises au 4, boulevard Industriel, Sherbrooke, QC. »

Bloc 2: (Résidentiel - 3 unités)

« Un immeuble connu et désigné, aux plan et livre de renvoi officiels pour le canton d'Orford, division d'enregistrement de Sherbrooke, comme étant composé des lots (ou partie de lot) suivants, savoir:

1. La redivision un de la subdivision cinq du lot originaire cent cinquante-quatre (154-5-1).

2. La subdivision six du lot originaire cent cinquante-quatre (154-6).

3. Une partie de la subdivision neuf du lot originaire numéro cent cinquante-quatre (ptie 154-9) et plus particulièrement décrite comme suit: mesurant, dans sa ligne nord, trente mètres et quarante-huit centièmes (30,48 m), dans sa ligne sud, trente mètres et cinquante-trois centièmes (30,53 m), dans sa ligne ouest, vingt mètres et quatre-vingt-deux centièmes (20,82 m) et dans sa ligne est, vingt et un mètres et soixante-quatre centièmes

(21,64 m). Borné au nord par le lot 154-6, à l'est par partie du lot 154 partie, au sud par le résidu du lot 154-9 et à l'ouest par le chemin public.

Avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances, sises au 4, boulevard Industriel, Sherbrooke, QC.

Considérant que la présente vente aux enchères concerne un immeuble servant de résidence familiale, concernant le bloc 2 et suivant les dispositions de l'article 687.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire, au moment de l'adjudication, équivaut à 50 % pour cent de l'évaluation municipale.

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 78 835,25 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Sherbrooke, palais de justice, 375, rue King Ouest, Sherbrooke, QC, J1H 6B9, local RC-15, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif

Cour supérieure

Sherbrooke, le 22 novembre 1990

70448

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Saint-François

Cour supérieure — District de Québec

No 200-05-000525-860

S. adj.: 450-18-000011-899

L'OFFICE DU CRÉDIT AGRICOLE DU QUÉBEC, corporation régie par la Loi sur le financement agricole (L.R.Q., c. F-1.2), ayant son siège social au 1020, route de l'Église, ville de Sainte-Foy, QC, G1V 4P2, district de Québec, partie demanderesse, contre DORIS GOUDREAU, domicilié et résidant au R.R. 4, Wotton, QC, comté de Wolfe, JOA 1N0, district de Saint-François, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR du bureau de la division d'enregistrement de Richmond, mis en cause.

Bloc 1:

1. Un certain terrain de forme irrégulière, situé au sud-est de la rue Gosselin et au sud-ouest de la rue Bélisle dans les limites de la municipalité du village de Wotton, connu et désigné au cadastre officiel du Quatrième Rang (rg IV) du canton de Wotton, comme étant la partie sud-ouest du lot trente A (ptie 30-A) et l'extrémité nord-ouest de la partie sud-ouest du lot trente et un A (ptie 31-A) audit cadastre et borné comme suit: au nord-ouest partie de la rue Gosselin, partie par les emplacements de la rue Gosselin, partie de Sa Majesté la Reine Elisabeth II, au nord-est par le résidu du lot 30-A, propriété de René-Paul Raïche, au sud-est par le résidu du lot 31-A, propriété de Doris Goudreau ou représentants (ci-après décrite) et au sud-ouest par la ligne de division des rangs III et IV du canton de Wotton. Ce terrain mesure mille sept cent vingt-trois pieds (1 723 pi) en front sur la

rue Gosselin ou la route actuelle et quatre cent quatre-vingt-onze pieds (491 pi) au nord-ouest en arrière des emplacements de la rue Gosselin, cent cinquante-sept pieds et sept dixièmes (157,7 pi) et six cent vingt pieds (620 pi) dans une ligne brisée au nord-est, deux mille cent quatre-vingt-dix-sept pieds et quatre dixièmes (2 197,4 pi) au sud-est, et sept cent quatre-vingt-quatorze pieds (794 pi) au sud-ouest sur la ligne de division des rangs III et IV. Cette lisière de terrain peut être plus explicitement décrite comme suit: partant d'un premier point A, situé sur la ligne de division des rangs III et IV du cadastre officiel du canton de Wotton, à l'intersection avec le côté sud-est de la rue Gosselin ou la route actuelle et suivant le côté sud-est de ladite rue dans une direction nord-est pour une distance de 1 723 pieds au point B. Sauf et à distraire, sur ladite ligne sud-est, les deux lisières de terrain vendues à Sa Majesté la Reine Elisabeth II aux termes de l'acte reçu devant Raymond Lemieux, notaire, le 18 décembre 1970, enregistré le 23 décembre 1970, sous le numéro 82345, ci-après désignées en *a* et en *b*.

Du point B en prenant un angle de 90° pour suivre une direction sud-est sur une distance de 157,7 pieds au point C.

Du point C en suivant une ligne parallèle à la rue Gosselin dans une direction nord-est pour une distance de 491 pieds au point D.

Du point D en suivant une ligne parallèle à la rue Bélisle dans une direction sud-est pour une distance de 620 pieds au point E.

Du point E en prenant un angle de 90° pour suivre une direction sud-ouest pour une distance de 2 197,4 pieds, soit jusqu'à la ligne séparant le rang IV du rang III au point F.

Du point F en prenant un angle de 90° pour suivre une direction nord-ouest pour une distance de 794 pieds au point de départ.

Cette lisière de terrain forme une superficie totale de 1 627 228,6 pieds carrés ou 37,3 acres; le tout en mesures anglaises et sans bâtisse.

La désignation des deux lisières de terrain ci-dessus distraites est la suivante:

a) la lisière « A B C A » de figure irrégulière, située au sud-est de la route actuelle, à prendre d'une partie du susdit lot trente A non subdivisée (ptie 30-A n.s.), bornée au nord-ouest par la route actuelle, au nord-est par une partie du susdit lot 30 A non subdivisée, appartenant à Cléophas Drouin ou représentants, au sud-est par une partie du susdit lot 30 A non subdivisée, appartenant à René-Paul Raïche ou représentants, mesurant, mesures anglaises, dans sa ligne nord-est vingt-deux pieds et trois dixièmes (22,3 pi) de « B à C », dans sa ligne sud-est mille six cent soixante-quinze pieds et quatre dixièmes (1 675,4 pi) de « C à A », laquelle ligne est parallèle et distante de quarante pieds (40 pi) de la ligne centrale de la nouvelle route, contenant en superficie vingt-neuf mille cent vingt-sept (29 127) pieds carrés ou sept cent quatre-vingt-onze millièmes (0,791) d'arpent carré;

b) la lisière « D E F G H I D » de figure irrégulière, située au sud-est de la route actuelle, à prendre, d'une partie du susdit lot trente A non subdivisée (ptie 30 A n.s.), bornée au sud-ouest par une partie du susdit lot trente A non subdivisé, appartenant à Cléophas Drouin ou représentants, au nord-ouest par la route actuelle, au nord-est et au sud-est par une partie du susdit lot 30 A non subdivisé, appartenant à René-Paul Raïche ou représentants, mesurant, mesures anglaises, dans sa ligne sud-ouest vingt-deux pieds et cinq dixièmes (22,5 pi) de « D à E », dans sa ligne nord-est neuf pieds et cinq dixièmes (9,5 pi) de « F à G », dans sa ligne sud-est quarante-deux pieds et sept dixièmes (42,7

pi) de « G à H », cent quatre pieds (104 pi) de « H à I », cent quatre-vingt-trois pieds et six dixièmes (183,6 pi) de « I à D », laquelle ligne « H I D » est parallèle et distante de quarante pieds (40 pi) de la ligne centrale de la nouvelle route, contenant en superficie sept mille cent soixante-seize (7 176) pieds carrés ou cent quatre-vingt-quinze millièmes (0,195) d'arpent carré.

Les deux dites lisières de terrain contenant une superficie totale de trente-six mille trois cent trois (36 303) pieds carrés ou neuf cent quatre-vingt-six millièmes (0,986) d'arpent carré.

Les deux dites lisières de terrain sont montrées par les lettres « A B C A », « D E F G H I D » sur un plan préparé par Gaëtan Lebrun le 17 juin 1968, portant le numéro 136-A-1-W, annexé à l'original dudit acte enregistré sous le numéro 82345.

Sujet aux servitudes légalement établies, notamment celle en faveur de Shawinigan Water & Power Company aux termes de l'acte de vente enregistré à Wolfe, sous le numéro 37423.

Sujet à une servitude personnelle en faveur de René-Paul Raïche (servitude d'égout), ladite servitude étant située sur un canal déjà existant sur la partie du lot 30A dudit rang et canton de Wotton.

Sujet à une servitude de drainage de l'eau pluviale sur la partie dudit lot 31A du rang 4, appartenant à Doris Goudreau, accordée par ce dernier à la corporation municipale du village de Wottonville, aux termes de l'acte reçu devant Michel Drouin, notaire, le 8 octobre 1982, dont copie a été enregistrée au bureau de la division d'enregistrement de Wolfe, le 12 octobre 1982, sous le numéro 109377.

2. Une partie dudit lot trente et un A (ptie 31-A) du rang Quatre (rg IV) au cadastre officiel du canton de Wotton, bornée comme suit: en front, au nord-est, partie au chemin public et partie aux emplacements de Lucien Goulet ou représentants, Fortunat Lefebvre, Roland Boisvert, Cyrille Bissonnette ou représentants, Mériilda Sinotte ou représentants, du côté nord-ouest partie à la rue de la Manufacture (maintenant appelé la rue Villardré), au terrain de Alphée Gosselin ou représentants, au terrain de Mériilda Sinotte ou représentants et à celui de René-Paul Raïche ou représentants; en arrière, au sud-ouest, au cordon des terres du Troisième Rang et au sud-est au lot trente-deux. Sauf et à distraire, de ladite partie du lot 31-A, les emplacements suivants:

A) la partie vendue à Denis Dauphin suivant acte reçu devant René Boucher, notaire, le 11 septembre 1973, enregistré le 14 septembre 1973, sous le numéro 87309, y décrite comme suit: mesurant cent soixante-quinze (175) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur, bornée en front par le chemin de la Manufacture, du côté sud-ouest par le terrain de Gilles Proulx ou représentants; en arrière et du côté nord-est, par le résidu dudit lot, appartenant à Doris Goudreau ou représentant;

B) la partie vendue à Léo Gagnon suivant acte reçu devant Michel Drouin, notaire, le 31 mars 1977, enregistré le 4 avril 1977, sous le numéro 95024, y décrite comme suit: de forme rectangulaire, mesurant cent vingt (120) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur, plus ou moins, bornée au nord-ouest par la rue Villardré, au nord-est par partie dudit lot 31A, propriété de Mériilda Sinotte ou représentants, au sud-est par partie dudit lot 31A, propriété de Doris Goudreau ou représentants, au sud-ouest par partie dudit lot 31A, propriété de Aimé Vaillancourt, sous réserve en faveur dudit Doris Goudreau d'un puits d'une superficie de cent (100) pieds carrés, soit 10' x 10', tel qu'indiqué sur un plan annexé à l'acte précité.

3. Le lot numéro trente-deux (32) du rang Quatre (rg IV) du cadastre officiel du canton de Wotton. Sauf et à distraire la partie vendue à Georges Michel aux termes d'un acte reçu devant Michel Drouin, notaire, le 15 septembre 1976, enregistré le 20 septembre 1976, sous le numéro 94008, y décrite comme suit: de forme rectangulaire, mesurant quatre-vingts (80) pieds de largeur par cent (100) pieds de profondeur, bornée au nord-est par le chemin public, au sud-est par une partie du lot 33, propriété de Roger Chartier, au sud-ouest et au nord-ouest par le résidu dudit lot 32, propriété de Doris Goudreau ou représentant.

Considérant que la présente vente aux enchères concerne un immeuble servant de résidence familiale, concernant le bloc I et suivant les dispositions de l'article 687.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, équivaut à 50 % de l'évaluation municipale.

4. Le lot numéro trente-sept (37) du rang Quatre (rg IV) du cadastre officiel du canton de Wotton. Sauf et à distraire la partie vendue à Benoît Lecomte aux termes d'un acte reçu devant Michel Drouin, notaire, le 22 septembre 1976, enregistré le 24 septembre 1976, sous le numéro 94067, y décrite comme suit: de forme triangulaire, mesurant, mesures anglaises et plus ou moins, quatre cent soixante-quinze (475) pieds de largeur par trois cent trente (330) pieds de profondeur, bornée au nord-est par le chemin public, au nord-ouest par le lot 36, au sud-ouest par le résidu dudit lot 37, propriété de Doris Goudreau ou représentant, au sud-est par le ruisseau.

5. Le lot numéro trente-huit (38) du rang Quatre et le lot numéro trente-neuf A (39-A) du rang Quatre du cadastre officiel du canton de Wotton. Sauf et à distraire, dudit lot 39-A, la partie réservée par Valmore Pinard et décrite comme suit: partant dans sa ligne nord-ouest, une distance de trois cents pieds (300 pi), plus ou moins, du coin ouest du lot 39-B; de là, allant en biais vers le coin est en suivant le lot 39-B jusqu'au chemin actuel ou lot 40; de là, tournant à angle droit vers le sud une distance de cinq cents pieds (500 pi), plus ou moins; de là, tournant à angle droit vers le nord-ouest, sur toute la largeur dudit lot, jusqu'audit lot 38 au point de départ.

Le tout avec les bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra payer au shérif ou à son mandataire au moment de l'adjudication, en argent ou par chèque visé fait à l'ordre du ministre des Finances, est de 60 074,75 \$.

La présente vente aux enchères est faite, sujette à l'application de la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendus en bloc au bureau d'enregistrement de Richmond, 746, rue Principale Nord, Richmond, QC, le VENDREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JANVIER 1991 à DIX heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
JEAN-FRS BILODEAU

Bureau du shérif
Cour supérieure
Sherbrooke, le 23 décembre 1990

70447

Terrebonne

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
No 200-05-002206-907

CHARPENTEC INC., corps politique et légalement constitué et ayant un bureau au 2210, boulevard Hamel, Duberger, district de Québec, partie demanderesse, contre 2547-3075 QUÉBEC INC., autrefois (dernière adresse connue) ayant son siège social et son bureau principal au 9358, rue Saint-Joseph-Melançon, Montréal, QC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, local 4.3, Saint-Jérôme, QC, mis en cause.

« Une partie du lot original numéro quatre cent soixante-deux (ptie 462), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur. De figure irrégulière, borné vers le nord-est, le sud-est et le sud-ouest par d'autres parties du lot originaire numéro 462 et vers le nord-ouest par une autre partie dudit lot originaire numéro 462, étant une rue, mesurant 54,86 mètres dans ses lignes nord-est et sud-ouest, 73,15 mètres dans sa ligne sud-est et 31,05 mètres, 29,67 mètres et 12,45 mètres dans une ligne brisée nord-ouest, contenant une superficie de 4 006,9 mètres carrés. Le coin nord dudit lot est situé à 14,69 mètres du sud-ouest de la ligne séparative des lots 461 et 462, dans une direction de 353°12'50". Le prolongement vers le nord-est de la ligne nord-ouest dudit emplacement rejoint la ligne séparative des lots numéro 461 et 462 et descend vers le sud-est sur une distance de 578,54 mètres le long de cette ligne séparative pour rejoindre le lot numéro 309 dans une direction de 75°30'00"; avec bâtisses y dessus construites, circonstances et dépendances. Compris tous les bâtiments y élevés, circonstances et dépendances (numéro d'immeuble 1502-1504, Kilpatrick, Saint-Sauveur). Le tout tel qu'il se trouve actuellement. Ce lot est maintenant connu comme étant le lot 462-49, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la paroisse de Saint-Sauveur. »

La mise à prix est fixée à 37 975,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Terrebonne, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Terrebonne, 85, de Martigny Ouest, bureau 4.03, Saint-Jérôme, QC, le MERCREDI VINGT-TROISIÈME jour de JANVIER 1991 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
MICHEL ROULEAU, *tech. en droit*

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Jérôme, le 30 novembre 1990

70371

Erratum

COMMUNAUTÉ NAZARETH INC.

Dans l'avis de délivrance de lettres patentes supplémentaires publié le 24 novembre 1990 à la page 5198, la date « 1990 10 29 » apparaissant dans la colonne « Date de constitution » devrait apparaître dans la colonne « Date des lettres patentes supplémentaires ». L'adresse apparaissant dans la colonne « Date des lettres patentes supplémentaires » devrait apparaître dans la colonne « Modifications » après les mots « 1) du siège social: »

2151

TABLEAU DES MODIFICATIONS ET INDEX SOMMAIRE, du 31 décembre 1981 au 1^{er} septembre 1990



Editeur officiel
1990, 504 pages
2-551-14198-2

45 \$

Règlements refondus du Québec, 1981
Règlements du Québec (1982-1990)

La liste complète, à jour au 1^{er} septembre 1990, de tous les textes réglementaires en vigueur au Québec depuis la refonte du 31 décembre 1981.

Dans le Tableau des modifications sont inscrites, par ordre alphabétique, les lois du Québec en vertu desquelles ont été établis les règlements. Les règlements apparaissent également par ordre alphabétique, avec leur date d'adoption, leur date de publication, ainsi que leur référence au Supplément ou à la **Gazette officielle du Québec**. Pour chaque décret, arrêté ministériel ou décision du Conseil du trésor on retrouve un renvoi aux dispositions du règlement ainsi modifié.

L'Index sommaire, établi par ordre alphabétique d'après les mots clés des titres, donne un accès rapide aux divers règlements.

Un document de référence unique pour le monde juridique et un outil de travail des plus utiles en matière de lois et règlements du Québec.

Retourner ce coupon à : Les Publications du Québec
Case postale 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5

Vente et information
(418) 643-5150
(Sans frais) 1-800-463-2100
(Télecopieur) (418) 643-6177



COMMANDE POSTALE :

Nom _____ No. compte client _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____ Téléphone () _____



Quant	Code	Titre	Prix unitaire	Total
	2-551-14198-2	Tableau des modifications et Index sommaire, du 31 décembre 1981 au 1 ^{er} septembre 1990	45 \$	

Sommes partielles

TPS 7 % (après le 1^{er} janvier 1991)

Total

GRAND TOTAL

Cartes de crédit acceptées  

Numero _____

Date d'échéance _____

Banque _____

Nom du titulaire _____


Signature _____

Important :

Paiement par chèque ou mandat postal à l'ordre de « Les Publications du Québec ».

Plus de conditions de vente modifiables sans frais.

Les prix indiqués sont établis en dollars canadiens.

Québec 



Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7



ISSN 0703-5756
